

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 23 MAI 2025 – N° 1**

Nombre de conseillers : 26

En exercice : 26 – Présents : 18 – Votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Étaient présents : M. Claude PETIT, M. Yann LE BORGNE, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Michel ALLAIS, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Didier DUVAL, adjoints.
Mme Véronique FERMÉ, M. Benoist VAILLOT, Mme Christine ANGRAND, Mme Virginie PERIERS, Mme Madeline MONTEIRO, M. Vincent FASCIANA, M. François DELAUNAY, M. Patrick FRANÇOIS, M. Lukas BLANPAIN, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Mme Catherine LILLINI, adjointe (ayant donné pouvoir à Mme Véronique FERMÉ), M. Arnaud DELAUNAY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Benoist VAILLOT), Mme Joëlle OUVRY, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Mame Bigué THEBAULT), M. Médéric FIQUET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), Mme Anne VINCENT, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Michel ALLAIS), M. Serge CADINOT, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie VATINEL), M. Victor PONTY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Lukas BLANPAIN).

Était absent non excusé : M. Alexis CAVAREC, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Chantal VALLET-CREVEL.

ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU BILAN ANNUEL 2024 DE LA CONVENTION TERRITORIALE D'APPLICATION D'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) PETITES VILLES DE DEMAIN DUCLAIR/LE TRAIT ET APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'APPLICATION PETITES VILLES DE DEMAIN :

Suite à sa labellisation « Petites Villes de Demain », la Ville de Duclair s'est engagée dans une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) avec la ville du Trait, la Métropole Rouen Normandie, l'Etat et le Département de la Seine-Maritime.

Au vu de la spécificité du territoire métropolitain les signataires ont décidé de structurer la convention en une convention-cadre et trois conventions territoriales d'application :

- la convention-cadre permet de garantir la cohérence des projets à l'échelle métropolitaine et l'organisation de la gouvernance à l'échelle intercommunale,
- les conventions territoriales d'application permettent aux villes signataires de définir leurs orientations à l'échelle de leur territoire avec le programme d'actions associé.

La convention-cadre et la convention territoriale PVD Duclair / Le Trait ont été signées le 10 février 2023. La convention territoriale Elbeuf et la convention territoriale Rouen ont été signées le 22 novembre 2023. La convention ORT prendra fin le 10 février 2029 pour les quatre communes.

Bilan annuel 2024

L'article L303-2 du Code de la construction et de l'habitation précise qu'un bilan annuel des actions entreprises dans le cadre de la convention ORT et de leurs incidences financières est présenté aux Conseils municipaux des communes concernées et au Conseil métropolitain.

En 2023, seul le programme d'actions ORT de Duclair et du Trait était en vigueur dès le 10 février. Le bilan ORT, pour l'année 2023, a ainsi été établi seulement pour la convention territoriale PVD. Le Conseil municipal avait approuvé ce bilan ORT PVD 2023 lors de la séance du 4 avril 2024.

Pour l'année 2024, le bilan porte sur les actions mises en œuvre sur les 4 communes. Ainsi le bilan annuel est composé des documents suivants, annexé à la présente délibération :

1. un document de présentation générale de l'évolution de l'ORT en 2024,
2. un document présentant le bilan annuel des actions inscrites à l'ORT Petites Villes de Demain pour les communes de Duclair et Le Trait,
3. un document présentant le bilan annuel des actions inscrites à l'ORT de la commune d'Elbeuf,
4. un document présentant le bilan annuel des actions inscrites à l'ORT de la commune de Rouen.

Modification du périmètre de l'ORT sur la commune du Trait

La convention ORT est un document évolutif en fonction des projets menés sur le territoire. Ainsi, il est prévu que des modifications puissent y être apportées.

La Ville du Trait souhaite faire évoluer le périmètre des secteurs d'intervention de l'ORT défini par la convention territoriale d'application Petites Villes de Demain du 10 février 2023. Le projet d'avenant annexé à la présente délibération présente la modification souhaitée et les raisons de ce changement.

L'article 12 de la convention prévoit que le périmètre peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires et après avis du comité de projet Petites Villes de Demain. Lors du comité de projet Petites Villes de Demain qui s'est tenu le 10 mars 2025, les membres ont approuvé le périmètre modifié sur la commune du Trait. De plus, cette information a été transmise lors du comité de pilotage ORT général du 25 avril 2025 regroupant la Métropole, l'État, le Département de la Seine-Maritime et les quatre communes signataires de l'ORT, Le Trait, Duclair, Rouen, Elbeuf. En tant que signataire de la convention ORT Petites Villes de Demain, la Ville de Duclair est également signataire de tous les avenants relatifs à cette convention. Ainsi, il est nécessaire que le Conseil municipal approuve cet avenant n°1 à la convention ORT Petites Villes de Demain.

Le nouveau périmètre ORT sur la commune du Trait entrera en vigueur lorsque l'avenant n°1 sera signé par toutes les parties, Ville du Trait, Ville de Duclair, Métropole, Etat, Département de la Seine-Maritime.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, et notamment l'article L303-2,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 décembre 2022 autorisant le maire à signer la convention cadre ORT et la convention d'application Petites Villes de Demain,

Vu la convention cadre ORT signée le 10 février 2023 par l'Etat, le Département de la Seine-Maritime, la Métropole et les communes de Duclair, Le Trait, Elbeuf et Rouen,

Vu la convention territoriale d'application Petites Villes de Demain signée le 10 février 2023 par l'Etat, le Département de la Seine-Maritime, la Métropole et les communes de Duclair et Le Trait,

Vu la convention territoriale d'application ORT pour la commune d'Elbeuf signée le 22 novembre 2023 par l'Etat, le Département de la Seine-Maritime, la Métropole et la commune d'Elbeuf,

Vu la convention territoriale d'application ORT pour la commune de Rouen signée le 22 novembre 2023 par l'Etat, le Département de la Seine-Maritime, la Métropole et la commune de Rouen,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 4 avril 2024 approuvant le bilan 2023 de la convention ORT Petites Villes de Demain,

Vu l'avis émis par la commission municipale des Finances, de l'Attractivité et des Ressources humaines, lors de sa réunion en date du 12 mai 2025,

Considérant que le bilan annuel 2024 de la convention ORT est composé de 4 documents, annexés à la présente délibération ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire un avenant à la convention territoriale ORT PVD pour que la Ville du Trait puisse modifier le périmètre d'intervention de l'ORT sur sa commune ;

Considérant qu'en tant que signataire de la convention territoriale ORT PVD, la Ville de Duclair est signataire de tous les avenants relatifs à cette convention,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

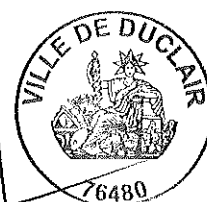
- De prendre acte du bilan annuel de l'année 2024 de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire, ci-annexé,
- De préciser que les dépenses indiquées dans la maquette financière du bilan annuel relative à la commune de Duclair sont des opérations identifiées qui ont déjà fait l'objet d'une autorisation par les instances de la Commune.
- D'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention territoriale d'application Petites Villes de Demain pour les communes de Duclair et Le Trait ci-annexé,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau, à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer l'avenant n°1 à la convention territoriale d'application Petites Villes de Demain précité, ainsi que tous documents y afférents.

Annexes : les bilans annuels de l'année 2024 de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire Duclair / Le Trait, Rouen et Elbeuf, l'avenant n°1 à la convention territoriale d'application Petites Villes de Demain.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 27 mai 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean DELALANDRE





BILAN ANNUEL 2024

Convention ORT de la Métropole Rouen Normandie
Convention territoriale d'application Petites Villes de
Demain pour les communes **DUCLAIR et **LE TRAIT****

Sommaire

1.	DUCLAIR	2
1.1	Les actions	2
1.2	Les indicateurs généraux.....	4
1.3	Le tableau de bord des actions.....	6
2.	LE TRAIT.....	10
2.1	Les actions	10
2.2	Les indicateurs généraux.....	12
2.3	Le tableau de bord des actions.....	14
3.	LA MAQUETTE FINANCIERE MISE A JOUR.....	20

1. DUCLAIR

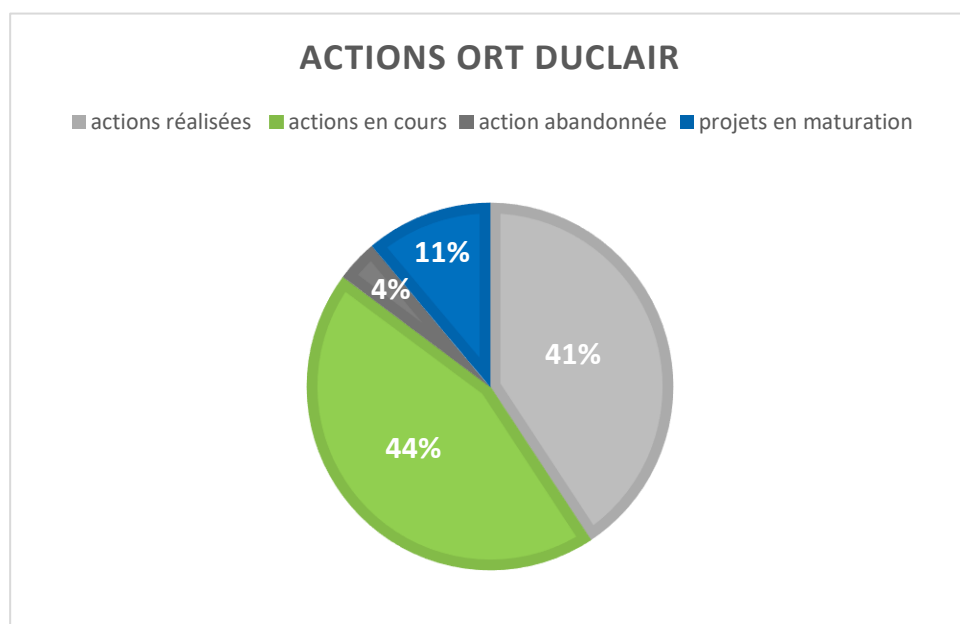
1.1 Les actions

La Ville de Duclair a fixé des orientations stratégiques à l'article 3 de la convention territoriale d'application PVD, en cohérence avec les orientations définies dans la convention cadre ORT de la Métropole Rouen Normandie. Les actions de l'ORT s'inscrivent dans ces orientations stratégiques communales. Pour certains projets encore en maturation, l'orientation à laquelle ils répondent n'est pas encore définie. A noter que certaines actions répondent à plusieurs orientations.

- ⇒ **22 actions ont été identifiées dans la convention ORT signée le 10 février 2023,**
- ⇒ **5 nouvelles actions ont été ajoutées suite à leur validation lors du comité de projet Petites Villes de Demain du 15 avril 2024,**
- ⇒ **Sur les 9 projets en maturation identifiés initialement, 6 sont désormais des actions en cours.**

27 actions :

- **11 actions réalisées**
- **12 actions en cours**
- **1 action abandonnée**
- **3 projets en maturation**



Précision sur l'action abandonnée : action n°15 - aménagement d'un parc à vocation d'activités sportives, de loisirs et de jeux multigénérationnels à Duclair.

Cette fiche action prévoyait que la Ville sollicite l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) pour une mission de portage foncier et d'études. Le portage foncier a bien été réalisé avec l'acquisition de la parcelle AT 106. Par contre, la mutation de ce terrain a évolué en lien avec le projet de la Seine à Vélo porté par la Métropole (action ORT n°10). Ainsi une halte à vélo va être aménagée sur une partie de la parcelle AT 106. Par ailleurs, la Ville a entrepris une réflexion sur la reconquête des espaces le long de la rivière Austreberthe (action ORT n°24). Le reste du terrain est ainsi aujourd'hui destiné à accueillir des terrains de pétanque et un city stade dans le cadre de ce projet global, nommé Les Parcs de l'Austreberthe. De ce fait, la Ville n'a pas eu besoin de solliciter l'EPFN pour la réalisation d'une étude pour le devenir de ce terrain. La parcelle AT 106, qui faisait l'objet de l'action n°15, sera donc à

terme bien occupée par des aménagements à vocation d'activités sportives, de loisirs et de jeux multigénérationnels mais qui s'intègrent dans deux autres projets de grande ampleur sur la commune, la Seine à Vélo et les Parcs de l'Austreberthe.

A noter qu'en complément de ces 27 actions, la Ville de Duclair a une action commune avec la Ville du Trait, promontoire en forêt domaniale Le Trait – Maulévrier, action réalisée par la Métropole Rouen Normandie en 2024, inauguration du panorama le 11 avril 2024.

- **Orientation 1 : Affirmer l'identité de Duclair autour de l'offre culturelle, gastronomique et patrimoniale.**

7 actions répondent à cette orientation :

- action n°1 : réhabilitation de la volière aux canards
- action n°3 : Micro-Folie
- action n°5 : création tiers lieu culturel – ancienne école des garçons
- action n°14 : micro-abattoir races locales et atypiques de volailles
- action n°21 : résidence territoriale Amplitude
- action n°22 : étude de marketing territorial
- action n°23 : étude pour le lancement d'un AMI relatif à l'espace de convivialité du futur tiers-lieu culturel

- **Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements.**

11 actions répondent à cette orientation :

- action n°2 : résidence du Bois
- action n°4 rénovation et extension tennis club
- action n°6 : construction gendarmerie : caserne et logements
- action n°7 : réhabilitation presbytère
- action n°8 : audit de transformation énergétique
- action n°11 : reconversion du bâtiment du Trésor Public en MJC
- action n°13 : étude Shop'In commerces
- action n°15 : aménagement parc multigénérationnel (loisirs, activités sportives)
- action n°16 : construction Centre d'Incendie et de Secours (SDIS)
- action n°19 : lieu flottant événementiel
- action n°23 : étude pour le lancement d'un AMI relatif à l'espace de convivialité du futur tiers-lieu culturel

- **Orientation 3 : Développer le tourisme, notamment via une offre nouvelle en hébergements.**

5 actions répondent à cette orientation :

- action n°9 : prolongement voie verte – tronçon Duclair / Villers- Ecalles
- action n°10 : la Seine à vélo
- action n°17 : aménagement aire de camping car
- action n°19 : lieu flottant événementiel
- action n°22 : étude de marketing territorial

- **Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, de la nature et de l'accessibilité.**

7 actions répondent à cette orientation :

- action n°9 : prolongement voie verte – tronçon Duclair / Villers- Ecalles
- action n°10 : la Seine à vélo
- action n°12 : atelier hors les murs
- action n°15 : aménagement parc multigénérationnel (loisirs, activités sportives)
- action n°20 : requalification des rues Pasteur et du Ruissel
- action n°24 : aménagement d'une coulée verte le long de la rivière Austreberthe
- action n°25 : ré-aménagement du parking public devant le futur tiers-lieu culturel

- **Orientation 5 : Faciliter l'accès à l'emploi notamment des jeunes via la mise en place de nouveaux services en lien avec le numérique mais aussi via la formation professionnelle.**

1 action répond à cette orientation :

- action n°11 : reconversion du bâtiment du Trésor Public en MJC

- **Orientation 6 : Diversifier l'offre de logements, notamment à destination des seniors**

2 actions répondent à cette orientation :

- action n°2 : résidence du Bois
- action n°18 : création de logements (site actuel MJC)

1.2 Les indicateurs généraux

Dans l'article 9 de la convention territoriale d'application pour les villes de Duclair et Le Trait, des indicateurs ont été définis afin d'évaluer le programme PVD à l'échelle de chaque commune au terme de la convention ORT, à savoir février 2029.

Pour la Ville de Duclair ces indicateurs sont repris ci-dessous. Au vu de l'avancement des actions, certains indicateurs peuvent être renseignés.

- **Orientation 1 : Affirmer l'identité de Duclair autour de l'offre culturelle, gastronomique et patrimoniale.**
 - Nombre d'événements culturels organisés : [70 en 2022, 80 en 2023, 90 en 2024](#)
 - Superficie d'équipements culturels créée ou réhabilitée : [projets en cours](#)
 - Nombre d'équipements créés ou rénovés en soutien à la filière canard de Duclair : [projet en cours](#)
- **Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements.**
 - Nombre d'équipements publics rénovés / réhabilités : [volière aux canards, autres projets en cours](#)
 - Nombre de nouveaux équipements publics ouverts : [gendarmerie, autres projets en cours](#)
 - Nombre de nouveaux commerces installés : [en 2023 2 commerces et 1 agence immobilière, en 2024 7 commerces](#)

- Nombre de nouveaux services installés : [Micro-Folie, aire de camping-car, crèche privée, cabinet de consultation du centre hospitalier du Rouvray](#)
- Nombre d'actions entreprises avec la Métropole et l'union commerciale en lien avec la Ville : [En 2023, opérations vitrophanie Armada et vitrophanie Noël portées par l'union commerciale de Duclair, 52 commerçants ont intégré le dispositif chèques cadeaux de la Métropole et 5 artisans sont labélisés éco-défis.](#)
[En 2024, poursuite du dispositif chèques cadeaux \(53 commerçants référencés\), 3 nouveaux artisans labellisés éco-défis et 1 renouvellement, 2 animations des commerçants subventionnées par la Métropole \(fête du canard et Noël\), 3 projets d'installation subventionnés par la Métropole \(dispositif dynamique location commerce\), 8 commerçants ont bénéficié d'un diagnostic numérique \(convention Chambre des métiers et de l'artisanat / Métropole\).](#)
- **Orientation 3 : Développer le tourisme, notamment via une offre nouvelle en hébergements.**
 - Nombre d'hébergements touristique créé : [aire de camping-car de 5 places](#)
 - Nombre d'événements organisés à destination notamment des touristes : [15 événements en 2023, 21 événements en 2024 et le marché hebdomadaire du mardi](#)
 - Linéaire de pistes cyclables aménagées : [projets en cours](#)
- **Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, de la nature et de l'accessibilité.**
 - Superficie d'espace public renaturé ou végétalisé : [projets en cours](#)
 - Superficie d'espace public mise aux normes PMR : [projets en cours](#)
 - Superficie de friches traitées (recyclage foncier) : [résidence du Bois \(parcelle de 1 815 m²\), autres projets en cours](#)
- **Orientation 5 : Faciliter l'accès à l'emploi notamment des jeunes via la mise en place de nouveaux services en lien avec le numérique mais aussi via la formation professionnelle.**
 - Nombres d'actions entreprises par la Ville pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes : [projets en cours](#)
- **Orientation 6 : Diversifier l'offre de logements, notamment à destination des seniors.**
 - Nombre de logements construits (publics/ privés, typologie) [gendarmerie \(34 logements, 2 T2, 10 T3, 16 T4, 5 T5, 1 T6\), autres projets en cours](#)
 - Nombre de logements réhabilités (publics/ privés, typologie) [résidence du Bois \(29 logements sociaux : 10 à destination de familles, 11 personnes âgées, 8 logements « inclusifs »\)](#)
 - Nombre de logements construits ou réhabilités à destination des seniors (publics/ privés, typologie) [résidence du Bois \(11 logements sociaux\)](#)
 - Nombre de logements « habitat inclusif » construits ou réhabilités (publics/ privés, typologie) [résidence du Bois \(8 logements sociaux\)](#)

1.3 Le tableau de bord des actions

Légende du tableau de bord :

Etat d'avancement de l'action :

	action terminée
	action abandonnée
	action en cours ou projet en maturation

Précision sur l'année d'achèvement de l'action :

	action terminée en 2021
	action terminée en 2022
	action terminée en 2023
	action terminée en 2024
	action en cours

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

<

DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				Indicateurs de suivi
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	
7	Réhabilitation presbytère	non	Ville de Duclair	Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements	faible		SCI Charp B								2024				Vente à la SCI Charp B pour des bureaux (siège social) et des logements. Clause commerciale dans l'acte signé le 30/08/2023.
9	Prolongement voie verte – tronçon Duclair /Villers-Ecalles	oui	Métropole	Orientation 3 : Développer le tourisme, notamment via une offre nouvelle en hébergements Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, la nature et de l'accessibilité	faible	Ville de Duclair Ville de Saint-Paër Ville de Villers-Ecalles Communauté de communes Caux Austreberthe SNCF Région Département	/	groupement BE Techniroute / Espace Libre / Travée (MOE)	Métropole - MO Région Département	2 392 000,00 €		634 300,00 €			2025	2022-2023	juil-24	avr-25	Développer les mobilités actives sur le territoire communal en lien avec les villes voisines. _linéaire de pistes cyclables aménagées
10	La Seine à Vélo	oui	Métropole	Orientation 3 : Développer le tourisme, notamment via une offre nouvelle en hébergements Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, la nature et de l'accessibilité	fort	Ville de Duclair Région Département		Sogeti Ingénierie / Arc en Terre (MOE)	Métropole Région Département	890 000,00 €				atelier participatif 19/06/23		2023-2024	mai-24	mai-25	Développer les mobilités actives sur le territoire communal en lien avec les villes voisines. _linéaire de pistes cyclables aménagées
11	Reconversion du bâtiment du Trésor Public en MJC (Pôle Enfance et Jeunesse)	oui	Ville de Duclair	Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements Orientation 5 : Faciliter l'accès à l'emploi, notamment des jeunes via la mise en place de nouveaux services en lien avec le numérique mais aussi via la formation professionnelle	médian	CAF Etat	MJC	AUCAU Architectes (MOE)	Ville de Duclair - MO Etat - fonds vert (17%) CAF (27%) Département	2 190 398,35 €	2 296 446,61 €	1 894 769,25 €		partenariat avec la MJC	2025	depuis novembre 2022	mai-24	T4 2025	_ date permis de construire : 24/10/23 _inauguration des locaux Accueillir dans un même lieu les activités à proximité des infrastructures (écoles, collège, futur tiers lieu culturel...).
14	Micro-abattoir races locales et atypiques de volailles	oui	Ville de Duclair	Orientation 1 : Affirmer l'identité de Duclair autour de l'offre culturelle, gastronomique et patrimoniale	médian	PNR Chambre d'agriculture	éleveurs locaux	bureau d'étude BECEB	?	461 795,00 €			partenariat avec le PNR, la chambre d'agriculture et les éleveurs installés sur la commune			2022-2023			Préservation des races locales, respect du bien être animal.
15	Aménagement parc multigénérationnel – loisirs, activités sportives	oui	Ville de Duclair	Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, la nature et de l'accessibilité	médian	EPFN Région			Ville de Duclair EPFN Région fonds riches	40 000,00 €		24 000,00 €							Etude EPFN non réalisée car non nécessaire. En effet le site a muté avec le projet de la Seine à Vélo de la Métropole (action ORT n°10) et le projet Les Parcs de l'Austreberthe de la Ville (action ORT n°24) répondant à l'objectif initial d'aménagement d'un parc multigénérationnel, loisirs et activités sportives. acquisition du terrain par l'EPFN le 19/12/23 et rachat par la Ville le 27/11/24.
16	Construction Centre d'Incendie et de Secours (SDIS)	oui	SDIS	Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements	médian	Ville de Duclair Métropole Département	/	/	SDIS	2 786 677,00 €		1 439 274,00 €		Partenariat Métropole, Département et Ville avec le SDIS.		2022-2023			_inauguration des locaux
17	Aménagement aire de camping car	oui	Métropole	Orientation 3 : Développer le tourisme, notamment via une offre nouvelle en hébergements	fort	Ville de Duclair	/	Arbre à Cadabra et BE Techniroute	Métropole (71%) - MO Département (29%)	94 005,00 €	98 169,90 €	28 201,50 €	28 201,50 €	/	2023	2022	mars-23	avr-23	_nombre d'hébergements touristiques créés : 5 emplacements L'aménagement de cette aire participe au renforcement de l'attractivité touristique de la commune.
18	Création de logements (site actuel MJC)	oui	Ville de Duclair	Orientation 6 : Diversifier l'offre de logements, notamment à destination des seniors	médian	EPFN Ville de Duclair		Bureaux d'études : atelier Iris Chervet, Servicad, Expertise Urbaine	Etude : EPFN						depuis octobre 2023				lancement appel à projets pour cession du terrain en janvier 2025
20	Requalification de la rue Pasteur	oui	Métropole	Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, la nature et de l'accessibilité	fort	Ville de Duclair	/	Dci environnement	Métropole - MO Ville de Duclair	1 694 098,00 €		150 000,00 €		réunion publique 11/09/2023		2023			Travaux reportés en 2026
21	Résidence territoriale d'artistes Amplitude	oui	Département	Orientation 1 : Affirmer l'identité de Duclair autour de l'offre culturelle, gastronomique et patrimoniale	médian	Ville de Duclair	MJC Conservatoire Val de Seine fondation Les Nids association l'ESSOR EHPAD écoles, collège	SparK Compagnie	Département (74%) - MO Ville de Duclair (26%)	21 000,00 €		5 500,00 €			2024	d'octobre 2023 à juin 2024	/	/	_nombre d'actions culturelles et artistiques mises en œuvre dans le cadre de cette résidence : 9

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID : 076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE



DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION /INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
24	Aménagement d'une coulée verte le long de la rivière Austreberthe	oui	Ville de Duclair	Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, la nature et de l'accessibilité	fort	Métropole Rouen Normandie SMBVAS		DCI Environnement	Banque des Territoires Département Etat ? Europe (LEADER) ?	étude :					2025	d'avril à décembre 2024			_le projet s'étend sur 90 399 m² - nombre de m² réaménagé - linéaire de cheminement créé
										43 800,00 €		10 525,00 €							
										travaux :									
										428 676,57 €									
										acquisition foncière :									
										142 529,80 €									
déplacement city stade:																			
8 616,28 €																			
25	Ré-aménagement du parking public devant le futur tiers-lieu culturel	non	Métropole Rouen Normandie	Orientation 4 : Promouvoir un cadre de vie de qualité, sous le signe de l'environnement, la nature et de l'accessibilité		Ville de Duclair													
Les projets en maturation																			
19	Lieu flottant événementiel	non		Orientation 2 : Faciliter l'accès de tous aux équipements, services et commerces du centre bourg, pérenniser les commerces et renforcer les équipements Orientation 3 : Développer le tourisme, notamment via une offre nouvelle en hébergements	médian														
	développement d'itinéraires cyclables	cf. fiches actions n°9, n°10 et n°20																	
	démarche pour la protection des falaises le long de la RD et jusqu'à l'entrée de ville	non																	

2. LE TRAIT

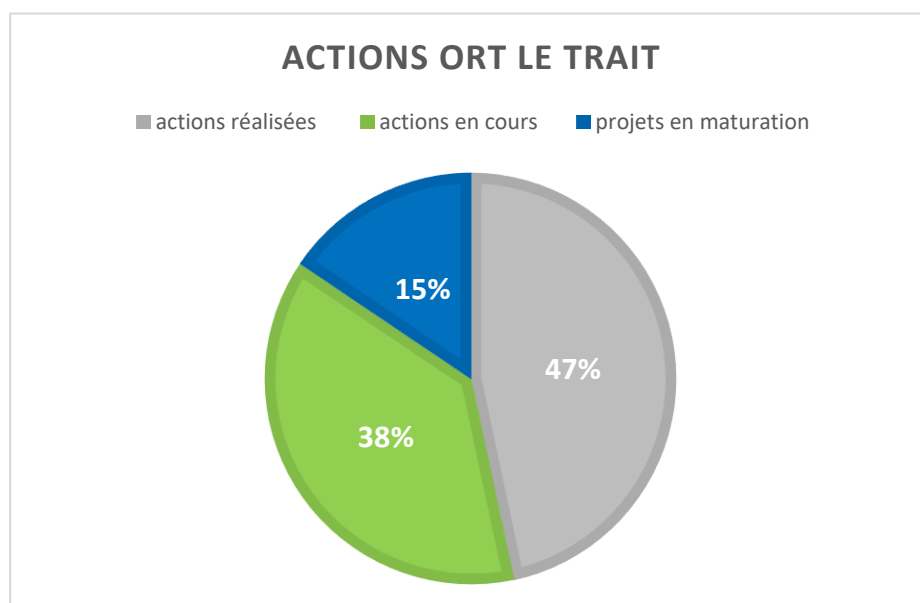
2.1 Les actions

La Ville du Trait a fixé des orientations stratégiques à l'article 3 de la convention territoriale d'application PVD, en cohérence avec les orientations définies dans la convention cadre ORT de la Métropole Rouen Normandie. Les actions de l'ORT s'inscrivent dans ces orientations stratégiques communales. Pour certains projets encore en maturation, l'orientation à laquelle ils répondent n'est pas encore définie. A noter que certaines actions répondent à plusieurs orientations.

- ⇒ **39 actions ont été identifiées dans la convention ORT signée le 10 février 2023,**
- ⇒ **3 nouvelles actions ont été ajoutées suite à leur validation lors du comité de projet Petites Villes de Demain du 15 avril 2024,**
- ⇒ **2 nouvelles actions ont été ajoutées suite à leur validation lors du comité de projet Petites Villes de Demain du 11 octobre 2024,**
- ⇒ **Sur les 8 projets en maturation, 1 est désormais une action en cours,**
- ⇒ **1 action a été divisée en 2 actions distinctes.**

45 actions :

- **21 actions réalisées**
- **17 actions en cours**
- **7 projets en maturation**



A noter qu'en complément de ces 45 actions, la Ville du Trait a une action commune avec la Ville de Duclair, promontoire en forêt domaniale Le Trait – Maulévrier, action réalisée par la Métropole Rouen Normandie en 2024, inauguration du panorama le 11 avril 2024.

- **Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial et l'adaptation au vieillissement.**

10 actions répondent à cette orientation :

- action n°8 : lotissement allée du Roy, vente terrains constructibles
- action n°14 : rénovation énergétique parc privé
- action n°21 : rénovation énergétique résidence Biville
- action n°22 : rénovation énergétique logements maisons blanches
- action n°23 : rénovation énergétique logements centre-ville
- action n°25 : construction logements jardin de la Hauteville
- action n°26 : site Worms démolition reconstruction logements
- action n°27 : habitat inclusif accompagnement ingénierie et recyclage friche centre-ville
- action n°28 : rénovation énergétique des bâtiments communaux
- action n°37 : résidence Maréchal Foch, projet de renouvellement urbain : démolition partielle et restructuration de logements sociaux.
- action n°40 : démolition friche Impro et construction de logements.

- **Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation.**

5 actions répondent à cette orientation :

- action n°5 : diagnostic éducatif social et culturel
- action n°7 : création de locaux périscolaires écoles Curie et Maupassant
- action n°9 : équipements numériques écoles Curie et Maupassant
- action n°31 : reconstruction collège commandant Charcot
- action n°34 : Expérimentation DRAC – partager l'analyse du territoire avec les habitants grâce à l'intervention artistique.

- **Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique.**

6 actions répondent à cette orientation :

- action n°12 : requalification du boulevard industriel
- action n°17 : réhabilitation nouvel équipement Flaubert
- action n°18 : liaison cyclable voie verte zone d'activités
- action n°19 : étude Shop'in commerces
- action n°20 : étude stratégie commerciale
- action n°38 : étude sur le fonctionnement du tiers-lieu de l'espace Flaubert.

- **Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée autour des services à la population du territoire et de la mobilité.**

19 actions répondent à cette orientation :

- action n°1 : réaménagement de la place Ronarc'h
- action n°3 : Micro-Folie
- action n°4 : Maison France Services
- action n°5 : diagnostic éducatif social et culturel
- action n°6 : étude circulation
- action n°10 : numérisation de la base adressage de la ville
- action n°11 : installation d'un parc à vélo Alveole

- action n°12 : requalification du boulevard industriel
- action n°15 : réaménagement centre médico social
- action n°16 : Halte St Eloi, réhabilitation ex chapelle en lieu culturel
- action n°17 : réhabilitation nouvel équipement Flaubert
- action n°18 : liaison cyclable voie verte zone d'activités
- action n°24 : Wifi gratuit dans les lieux publics
- action n°29 : friche Aubin – démolition
- action n°32 : aménagement espace public rue Jean Bart
- action n°33 : mission d'appui à la définition et au fonctionnement du tiers-lieu culturel de la Halte Saint-Eloi
- action n°36 : étude pour le lancement d'un AMI en vue d'une gestion associative de la Halte Saint-Eloi
- action n°38 : étude sur le fonctionnement du tiers-lieu de l'espace Flaubert
- action n°39 : apaiser et sécuriser la circulation.

- **Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques.**

8 actions répondent à cette orientation :

- action n°2 : rénovation énergétique gymnase Maupassant
- action n°5 : diagnostic éducatif social et culturel
- action n°10 : numérisation de la base adressage de la ville
- action n°13 : aménagement parking Services Techniques
- action n°14 : rénovation énergétique parc privé
- action n°16 : Halte St Eloi, réhabilitation ex chapelle en lieu culturel
- action n°24 : Wifi gratuit dans les lieux publics
- action n°28 : rénovation énergétique des bâtiments communaux

2.2 Les indicateurs généraux

Dans l'article 9 de la convention territoriale d'application pour les villes de Duclair et Le Trait, des indicateurs ont été définis afin d'évaluer le programme PVD à l'échelle de chaque commune au terme de la convention ORT, à savoir février 2029.

Pour la Ville du Trait ces indicateurs sont repris ci-dessous. Au vu de l'avancement des actions, certains indicateurs peuvent être renseignés.

- **Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial et l'adaptation au vieillissement.**
 - Nombre de logements construits (publics/ privés, typologie) : [2 logements résidence Biville, autres projets en cours](#)
 - Nombre de logements réhabilités (publics/ privés, typologie) : [114 8 logements sociaux quartier Maisons blanches, 106 logements sociaux en centre-ville, projets en cours](#)
 - Nombre de logements construits ou réhabilités à destination des seniors (publics/ privés, typologie) : [71 logements rénovés résidence Biville, autres projets en cours](#)
 - Nombre de logements « habitat inclusif » construits ou réhabilités (publics/ privés, typologie) : [projet en cours](#)
 - Superficie de friches traitées (recyclage foncier) : [projets en cours](#)

- **Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation.**
 - Nombre de classes avec un équipement numérique : [écoles Curie et Maupassant 11 classes](#)
 - Superficie de locaux périscolaires créée : [écoles Curie et Maupassant 418 m²](#)

- **Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique.**
 - Nombre de nouveaux commerces installés : [8](#)
[3 en 2023, 5 en 2024, autres projets en cours](#)
 - Superficie d'équipement créée pour le soutien au développement de l'activité économique : [projet en cours](#)
 - Superficie d'infrastructure requalifiée dans la zone d'activités : [boulevard industriel 1,5 km](#)

- **Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée autour des services à la population du territoire et de la mobilité.**
 - Nombre de nouveaux services installés : [3](#)
[1 Maison France Services, 1 Micro-Folie, 1 parc à vélo sur la place Ronarc'h, autres projets en cours](#)
 - Nombre de nouveaux équipements publics ouverts : [projets en cours](#)
 - Nombre d'équipements publics réhabilités / rénovés : [3](#)
[Centre médico-social, gymnase Maupassant, bibliothèque Gérard Philipe autres projets en cours](#)
 - Linéaire de pistes cyclables aménagées : [boulevard industriel 1,4km](#)
 - Superficie d'espace public mise aux normes PMR : [boulevard industriel environ 30 000 m²](#)

- **Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques.**
 - Nombre d'équipements publics ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique : [3](#)
[Gymnase Maupassant, centre médico-social, bibliothèque Gérard Philipe, autres projets en cours](#)
 - Nombre de logements sociaux ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique : [185](#)
[71 logements résidence Biville, 8 logements quartier Maisons blanches, 106 logements en centre-ville autres projets en cours](#)
 - Nombre de logements privés ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique : [3](#)
 - Superficie de panneaux photovoltaïques installés : [479,60 m²](#)
[Toiture Flaubert 186 m² et toiture résidence Brossolette 200 m², parking services techniques 93,60 m², autres projets en cours](#)
 - Nombre de centrale photovoltaïque installée : [2 centrales \(toiture espace Flaubert et toiture résidence autonomie Brossolette\), autres projets en cours](#)
 - Superficie d'espace public renaturé ou végétalisé : [10 000 m²](#)
[Place Ronarc'h environ 1 000 m², boulevard industriel 9 000 m²](#)

2.3 Le tableau de bord des actions

Légende du tableau de bord :

Etat d'avancement de l'action :

	action terminée
	action abandonnée
	action en cours ou projet en maturation

Précision sur l'année d'achèvement de l'action :

	action terminée en 2021
	action terminée en 2022
	action terminée en 2023
	action terminée en 2024
	action en cours

DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION / INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N>Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
Les études																			
5	Diagnostic projet éducatif, social et culturel	non	Ville Le Trait	Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	médian	/	/	FR Consultants	Ville Le Trait - MO (100%)		29 666,00 €	/	/	diagnostic en marchant 30/06/21 réunion publique 09/11/21	2021	mars à novembre 2021	/	/	Etude terminée préconisant un plan d'actions actuellement mis en œuvre.
6	Etude circulation	non	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	médian	Métropole	/	Cerema	Ville Le Trait - MO (100%)	/	35 852,00 €	/	/	/	2022	d'avril 21 à juin 22	/	/	Etude terminée préconisant un plan d'actions. Echanges en cours avec la Métropole qui a la compétence mobilités pour définir les modalités de mises en œuvre des actions.
19	Etude Shop'In – commerces	oui	Banque des Territoires / Ville	Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique	médian	/	commerçants	Cabinet Nouvelles Marges	Banque des Territoires - MO (100%)	12 894,00 €	12 894,00 €	/	/	entretiens avec certains commerçants	2022	septembre / octobre 2022	/	/	Etude terminée permettant la réalisation d'une étude stratégique plus approfondie (cf. action n°20).
20	Etude stratégie commerciale	oui	Ville Le Trait	Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique	fort	Banque des Territoires Métropole	commerçants	Cabinet Albert et associés	Banque des Territoires (50%) Métropole (25%) Ville Le Trait - MO (25%)	12 195,00 €	12 195,00 €	9 146,25 €	demandes de versement effectuée	réunion publique : présentation du plan d'actions aux commerçants 07/06/2023	2023	octobre 2022 à juin 2023	/	/	Etude terminée préconisant un plan d'actions dont une partie est actuellement mise en œuvre.
33	Mission d'appui à la définition et au fonctionnement du tiers-lieu culturel de la Halte Saint-Eloi	oui	Banque des Territoires / Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	fort	Métropole	/	Cabinet Nouvelles Marges	Banque des Territoires - MO (100%)	12 500,00 €	12 500,00 €	/	/	entretiens avec des acteurs culturels locaux de juillet à septembre 2023	2024	de juillet 2023 à janvier 2024	/	/	Finaliser le fonctionnement du futur lieu culturel. _Choix retenu pour la gestion de ce futur lieu culturel : externaliser la gestion, lancement d'un AMI, cf. fiche action n°36
36	Etude pour le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue d'une gestion associative de la Halte St Eloi	oui	Métropole/Ville du Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	médian	/	/	Cabinet Copteria	Métropole (100%)	25 600,00 €					2025	depuis janvier 2025	/	/	_Choix du prestataire suite à AMI _Ouverture de la Halte St Eloi
38	Etude sur le fonctionnement du tiers-lieu de l'espace Flaubert	oui	Ville du Trait	Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	médian	Région Normandie											/	/	_Dates de restitution de chaque phase de l'étude _Obtention du label Normandie Connectée « Tiers-Lieux Normandie ».
Les opérations																			
1	Réaménagement de la place Ronarc'h	non	Métropole	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	fort	Ville du Trait		Atelier 2 Paysage	Métropole - MO (77,5%) Ville (22,5%)	/	649 272,34 €	/	146 101,50 €		2021	/	janv-21	juil-21	Amélioration du cadre de vie, place centrale permettant l'organisation d'événements institutionnels ou d'opérations avec participation des habitants.
2	Rénovation énergétique gymnase Maupassant	non	Ville Le Trait	Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques.	médian			Alteria Gueudry	Ville Le Trait - MO (30%) Etat - DSIL (70%)	/	68 700,10 €	/	48 024,99 €		2021	avr-21	juin-21	juil-21	Economie d'énergie, ces travaux participent à l'amélioration de la qualité des équipements municipaux et mise en œuvre du décret tertiaire.

DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION / INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
3	Micro-Folie	oui	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	médian	Etat Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette			Ville Le Trait - MO (75%) Etat - FNADT (25%)	/	27 146,34 €	/	6 688,86 €	/	2021	/	sept-21	déc-21	saison 2022/2023 : _nombre de visiteurs par an : 620 _nombre d'ateliers mis en place avec les écoles et le collège : 42 (225 élèves) 2024 : _nombre de visiteurs par an : 379 dont 239 élèves (écoles) _12 Renc'arts organisés soit 48 heures de pratique La Microfolie favorise l'accès à tous à la culture et à l'éducation. Service à rayonnement supra communal.
4	Maison France Services	non	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	fort	Etat			Etat France Relance FITN 21% Etat DSIL 16% Ville Le Trait - MO (63%)	/	58 216,34 €	/	21 094,90 €	/	2021			nov-21	La Maison France Services permet de renforcer la présence des services publics de proximité. Service à rayonnement supra communal. La Ville est également équipée d'un dispositif de recueil pour l'obtention des cartes nationales d'identité et passeport depuis 2022.
7	Création de locaux périscolaires écoles Curie et Maupassant	non	Ville Le Trait	Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation	médian	Ville du Trait	équipe enseignante	école Curie : Module Création école Maupassant : Cugnaud	Ville Le Trait -(67 %) MO Etat (DSIL) (17%) CAF (16%)	1 244 861,54 €	1 244 861,54 €	413 805,95 €	acomptes versés (179 143 €)		2022	école Curie : de fév 21 à avril 21 école Maupassant : de fév22 à mai 22	mars-21	sept-22	Ces locaux répondent à un besoin pour l'accueil des enfants sur le temps périscolaire.
8	Lotissement allée du Roy, vente terrains constructibles	non	Semvit	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	faible	Ville Le Trait	/	/	/	/	/	/	/	/		/	2022		3 terrains vendus
9	Equipements numériques écoles Curie et Maupassant	non	Ville Le Trait	Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation	médian	Ville du Trait	équipe enseignante	TBI DIRECT	Région (académie)	/	94 524,78 €	/	25 479,69 €	/	2022	juin-22	juil-22	sept-22	Ces équipements numériques permettent de proposer de nouvelles modalités d'apprentissage et de développer la culture numérique des élèves, en coordination avec le collège.
10	Numérisation de la base adressage de la ville	oui	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	médian	La Poste	/	/	Ville Le Trait - MO(100%)	/	5 881,00 €	/	/	/	2023	/	sept-22	juin-23	Cette action répond aux obligations de la loi 3DS, permet de rendre plus lisible et plus accessible les différents services, commerces et équipements publics.
11	Installation d'un parc à vélo Alveole	non	Ville	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	faible		/	/	Ville Le Trait - MO(40%) Alvéole Plus (60%)	/	11 972,00 €	/	7 183,20 €	/	2021	/	juil-21	juil-21	Proposition d'une offre de stationnement sécurisé à destination des cyclistes sur un espace multimodal.
12	Requalification boulevard industriel	oui	Métropole	Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	faible	Ville Le Trait Région Normandie	/		Métropole - MO Région	2 691 985,48 €		403 800 €	403 798 €	avec les entreprises de la zone d'activités	2023	2021/2022	mai-22	sept-23	_linéaire de voie requalifiée : 1,5km Ces travaux participent à renforcer l'attractivité de la zone d'activités du Malaquis avec des infrastructures adaptées.
13	Aménagement parking Services Techniques	oui	Ville Le Trait	Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	faible	/	/	Viafrance Normandie Dalkia	/	173 550,00 €	185 410 €	/	/	/	2024	févr-23	mars-23	juin-24	Mesurer et intégrer la production d'électricité générée et accompagner notamment la transition du parc de véhicules thermique vers électrique. Rationaliser les surfaces utilisées. Ombrière mise en service le 13/11/24, production de 408 kWh du 13/11/24 au 31/12/2024.

DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION / INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N>Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
14	Rénovation énergétique parc privé	oui	Ville	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	médian	Métropole Rouen Normandie SPL Altern Etat / Anah Ville Le Trait	La Poste			étude la Poste				5 réunions publiques		2022 : prise de contacts 2023 : accompagnement individuel			questionnaire La Poste : 1 547 courriers envoyés _taux de réponse : 29% (453) _taux de retour sur la participation envisagée aux réunions publiques : 8% (120) _taux de participation aux réunions publiques : 4% (61) _taux de prise de contact : depuis août 2022, Énergies Métropole a enregistré 57 appels téléphoniques de demandes d'information et 22 entretiens conseils en présentiel pour l'ensemble des propriétaires de la commune (chiffres pour l'ensemble des propriétaires) _taux de projet abouti : financements Anah (foyers aux ressources modestes) et MRN : 3 projets de travaux aboutis en 2024 et 1 projet en cours
										10 000,00 €									
15	Réaménagement centre médico social	oui	Département	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	médian	Ville Le Trait	/	maîtrise d'œuvre interne Département (DABAME)	/		441 987,53 €	/	/	/	2021	/	janv-20	avr-21	superficie d'équipement rénovée : 451 m²
16	Halte St Eloi, réhabilitation ex chapelle en lieu culturel	oui	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	fort	Etat Métropole Rouen Normandie Région Département	/	Agence Sallet Architectes Kalya Ingénierie	Ville Le Trait Etat (DSIL / fond vert) Région Département	2 171 326,15 €		1 439 918,40 €		consultation citoyenne en octobre 2022 pour choisir le nom du futur lieu culturel	2025	2022/2023	sept-23	T2 2025	_ date obtention PC : 13/06/23 _superficie panneaux photovoltaïques créés : 120 m² _superficie d'équipement public à vocation culturelle : 336 m²sdp
17	Nouvel équipement Flaubert - réhabilitation	oui	Ville Le Trait	Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	fort	Métropole Rouen Normandie Etat Département Europe Région	La Poste Les associations qui occuperont la partie dédiée aux locaux associatifs le club Metya	Groupe 3 architectes	Métropole Rouen Normandie Etat Département Europe Région	5 300 537,00 €		2 611 893,00 €				2022/2023			_superficie d'équipements publics réhabilités/rénovés _superficie d'espace public renaturé ou végétalisé
18	Liaison cyclable voie verte zone d'activités	oui	Métropole	Orientation 3 : Accompagner le développement économique en consolidant la présence commerciale et en accompagnant le monde économique Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	faible	Ville Le Trait		Ingetec		étude : 30 850,00 €						2023			_linéaire de piste clyable créé
21	Rénovation énergétique résidence Biville	oui	Logéal	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	médian	Ville Le Trait Département	/	Eclipse architecture Léon Grosse	Département Ville Le Trait AGIRC CARSAT IRCEM KLESIA	3 179 260,22 €		870 080,00 €			2024		nov-22	mars-24	_date d'obtention du PC : 25/08/20 _montant loyers : + 58 euros en moyenne par logement suite travaux _% de baisse de consommationn énergétique pour les résidents : non mesurable pour 2024 au vu de la date de fin de travaux _nombre de logements rénovés : 71
22	Rénovation énergétique logements maisons blanches	oui	Habitat 76	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	fort	Ville Le Trait	/	THERMI-CLIM	emprunt Banque des Territoires	558 710,00 €	563 614,00 €	/	/	/	2024		janv-24	mai-24	_% de baisse de consommationn énergétique pour les résidents : non mesurable pour 2024 au vu de la date de fin de travaux
23	Rénovation énergétique logements centre-ville	oui	Habitat 76	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	fort	Ville Le Trait	/	THERMI-CLIM	Feder	5 893 263,00 €	6 423 829,00 €	698 670,00 €		/	2024		janv-23	mai-24	_% de baisse de consommationn énergétique pour les résidents : non mesurable pour 2024 au vu de la date de fin de travaux

DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION / INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
24	Wifi gratuit dans les lieux publics	oui	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	fort	Union européenne	/	Shoponyou	Ville Le Trait MO - (3%) Union européenne (97%)	/	12 921,20 €	/	12 500,00 €	/	2022	/	aout 2022	aout 2022	_présence d'une console de management pour le suivi des connexions Wifi effectif dans les lieux publics depuis août 2022
25	Construction logements Jardins de la Hauteville	oui	Semvit	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	médian	Ville Le Trait													_date obtention permis de construire : 20/09/24 délai d'attribution des logements nombre de logements construits
26	Site Worms démolition/reconstruction logements	oui	Semvit	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	fort	Ville Le Trait Métropole Rouen Normandie EPFN Région		Cabinet Bernard Bonhaume Architecture	Semvit Ville Le Trait Métropole Rouen Normandie EPFN Région	4 654 198,00 €		694 000,00 €				septembre 2022 à septembre 2023	nov-23		_signature EPFN pour les travaux de démolition : convention étude signée le 12/07/22 et convention travaux le 27/07/23 date de dépôt du permis de construire : 05/10/23 _nombre de logements construits
27	Habitat inclusif accompagnement ingénierie et recyclage friche centre-ville	oui	Ville Le Trait	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	fort	Banque des Territoires Département		étude : Segat / Egis	Banque des Territoires (étude)	étude :						octobre 2023 à mars 2024			_nombre de logements type habitat inclusif construit
									Département (fonctionnement)										
												90 000 euros par an							
28	Amélioration énergétique des bâtiments communaux	oui	Ville Le Trait	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement Orientation 5 : Un axe transversal visant à intégrer dans toutes ses actions la transition écologique et numérique au profit de l'attractivité du territoire et une démarche d'exemplarité face aux enjeux climatiques	médian	Etat			Ville Le Trait Etat	1 544 396,51 €		212 925,75 €					bibliothèque : juillet 24 à janvier 25		_% de baisse de consommation énergétique des bâtiments _décret tertiaire
29	Friche Aubin – démolition	oui	Ville Le Trait	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	faible	EPFN Région			Ville Le Trait EPFN Région	étude + travaux démolition 270 000,00 €			189 000,00 €			2022-2023	avr-25		
31	Reconstruction collège commandant Charcot	oui	Département	Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation	fort	Ville Le Trait Métropole Rouen Normandie	équipe éducative du collège		Département Métropole Rouen Normandie							2022-2024			choix architecte mars 2025
32	Aménagement espace public rue Jean Bart	oui	Métropole	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	faible	Ville Le Trait		Soderef	Métropole Rouen Normandie	études 5 375,00 €						2023/2024			_superficie d'espace public créé
34	Expérimentation DRAC - partager l'analyse du territoire avec les habitants grâce à l'intervention artistique	oui	Ville /DRAC	Orientation 2 : Améliorer les conditions d'éducation et développer les possibilités de formation	médian	Ville Le Trait Etat		La Presque Compagnie	DRAC Ville Le Trait	22 000,00 €			22 000,00 €		2024	T4 2023 à T4 2024	/	/	_nombre d'actions culturelles et artistiques mises en œuvre dans le cadre de cette résidence
37	Résidence Maréchal Foch, projet de renouvellement urbain : démolition partielle et restructuration de logements sociaux	oui	Habitat 76	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	fort	Ville Le Trait Etat Banque des Territoires										depuis T4 2024			

DESCRIPTION GENERALE						PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION / INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
39	Sécuriser et apaiser la circulation	non	Métropole	Orientation 4 : Une restructuration urbaine articulée des services à la population du territoire et de la mobilité	?	Ville Le Trait	/	BE : SODEREF, travaux VIAFRANCE et AXIMUM	Métropole MO 100%	249 856,50 €		/	/		2025	2024	aout 2024	T1 2025	Un marquage au sol « carroyage » incitant au ralentissement a été aménagé en aout 2024, Deux plateaux surélevés seront aménagés au T1 2025.
40	Démolition friche Impro et construction de logements	non	EPFN / Ville Le Trait	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement	?				Ville Le Trait (40%) EPFN (30%) Région (fonds friche) (30%)	démolition friche :						depuis septembre 2022	avr-25		
			Semvit			Ville Le Trait				construction :									PC délivré le 21/11/24
										4 493 254,00 €									
Les projets en maturation																			
35	Réflexion sur le devenir de la cité administrative, ex gendarmerie	non	Ville Le Trait Semvit	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement															
	Rénovation résidence Brossolette	non	Semvit	Orientation 1 : Revitaliser le territoire par la reconquête urbaine pour la rénovation du patrimoine, le développement de l'habitat privé familial, et l'adaptation au vieillissement															
	Réflexion pour un projet d'aménagement friche Aubin	cf. fiche action n°29	Ville Le Trait																
	Développement d'itinéraires cyclables	cf. fiches action n°12, n°18	Métropole																
	Amélioration des abords et amélioration de l'accessibilité piétonne autour du projet Flaubert	cf. fiche action n°17	Métropole																
30	Réaménagement parc Guérillon	non	Ville Le Trait		faible														reporté dû à une problématique d'écoulement des eaux à traiter
	Réflexion sur le site de la Poste	non	Ville Le Trait																

3. LA MAQUETTE FINANCIERE MISE A JOUR

MAQUETTE FINANCIERE RELATIVE AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
 POUR LES COMMUNES
 DUCLAIR
 LE TRAIT

ANNEES 2023-2026 – mise à jour en janvier 2025

Sur la base des actions programmées de la convention territoriale ORT, la maquette financière prévisionnelle précise les financements prévus :

Légende : En **gras** les éléments ajoutés pour le bilan 2024
 En ~~**gras barré**~~ les éléments modifiés par rapport à la maquette du bilan 2023

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
PROJETS SUR LA COMMUNE DE DUCLAIR							
Action n°1 Réhabilitation de la volière aux canards	Duclair	174 269,38 € HT 204 934,94 € HT	73 227,78 € HT 86 429,15 € HT (42%)	DSIL 2022 : 27 873,60 € (16%) (14%)	Métropole FAA : 31 357,60 € (18%) 48 821,79 € (24%) Département : 41 810,40 € (24%) (20%)	Attribuées, versées pour partie	Travaux de mai à avril novembre 2023
Action n°2 Résidence du Bois – réhabilitation	LOGEAL	4 110 072,47 € HT	4 110 072,47 € HT (100%)	/	/	/	Démarrage travaux : avril 2021 Livraison : mars 23

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°3 Micro-Folie	Duclair	25 710,19 € HT	15 426,12€HT (60%)	FNADT : 10 284,08€ (40%)	/	Versée	Inauguration le 17/09/22
Action n°4 Rénovation et extension du tennis club	Duclair	677 485,18 € HT 793 115 € HT	310 521,32 € HT (46%) 373 812,45 € HT (47%)	DETR 2023 : 203 245 € (30%) (26%)	Département 90 000 € (13% (11%)) Métropole 73 716,86 € (11%) 126 057,55 € (16%)	Département, Métropole, DETR attribuées Acomptes versés	Travaux de décembre 22 à mars 24 1^{er} semestre 2025
Action n°5 Création tiers lieu culturel – ancienne école des garçons							
<i>Etude de programmation</i> <i>Etudes préalables, diagnostics, frais de procédures...</i>	Duclair	24 000 € HT 26 552 € HT 116 214,90 € HT	12 000 € HT (50%) 26 552 € HT (100%)		Banque des Territoires : 12 000 € (50%) 24 100 €	Attribuée	Etude de programmation d’avril 2022 à juin 2023
Réhabilitation clos/couvert <i>Maîtrise d’œuvre + honoraires + frais divers</i>	EPFN	173 861 € HT 260 204,70 € HT	30%		Ville 40% Région (fonds friche) 30 %	Conventions Ville/EPFN études et groupement de commandes signées le 05/05/23	Etudes de maîtrise d’œuvre depuis mars 2024
Travaux		629 475 € HT 886 400 € HT			Montant à déterminer, demandes à faire : —Métropole— - Agence de l’eau - Europe (LEADER)		
Extension et aménagements intérieurs : <i>Maîtrise d’œuvre + honoraires + frais divers</i>	Duclair	782 400,53 € HT 899 501,10 € HT		Montant à déterminer, demande à faire : DSIL		Subventions attribuées : Fonds vert	
Travaux		2 686 815 € HT 3 060 100 € HT		Fonds vert : 292 544 € 317 069 €	Demands faites : - Département : 970 022,10€ - Région : 161 418 € Demande en cours : CAF -Métropole : 1 219 963,20 €		

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°6 Construction gendarmerie : caserne et logements <i>Maîtrise d’œuvre</i> <i>Travaux</i>	Habitat 76	612 800 € HT 6 331 979,45 € HT Prix de revient : 8 647 075,20 € HT	612 800 € HT (100%) 6 331 979,45 € HT Prix de revient : 8 647 075,20 € HT (100%)	/	/	/	Démarrage travaux : février 2022 Réception : juillet 2023
Action n°8 Audit de transformation digitale	Duclair	8 333,33 € HT	1 666,67 € (20%)	Plan de relance 6 666,66 € (80%)	/	Versée	Etude de T2 2022 à T4 2022
Action n°9 Prolongement voie verte Duclair – Villers Ecalles <i>Etudes maîtrise d’œuvre</i> <i>Travaux</i>	Métropole	108 500 € HT 267 000 € HT 1 826 659 € HT 2 125 000 € HT		DSIL	Région 279 300 € Département : demande de subvention à faire <u>estimée à 444 000 €</u> 355 000 €	Région : subvention attribuée Département : demande de subvention à faire Convention en cours de signature DSIL demande à faire	Début travaux mai juillet 2024 pour une fin prévue en avril 2025
Action n°10 La Seine à Vélo	Métropole	Coût prévisionnel travaux : 850 000 € HT 890 000 € HT			Département et Région : demandes de subvention à faire	Département demande déposée et Région : demandes de subvention à faire	Etudes — maîtrise d’œuvre en cours Travaux de mai 2024 à mai 2025
Action n°11 Reconversion bâtiment Trésor Public en Maison des Jeunes et de la Culture <i>Travaux</i>	Duclair	Montant estimé : 2 190 398,35 € HT 2 296 446,61 € HT		Fonds vert : 378 750 € (17%) DSIL : 400 000 €	CAF : 600 000 € Département : 252 000 € Métropole : FACIL 208 856,92 € FAA 53 022,33 €	CAF : subventions attribuées Demandes Département à faire Acomptes versés pour DSIL, Fonds vert, Métropole et Département	Lancement maîtrise d’œuvre T4 22 / T1 23 Début travaux avril 2024

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°12 Atelier hors les murs	PNR ENSA Normandie UniLaSalle	35 250 €	6 250 € (18%)	FNADT : 10 000 € (29%) DDTM : 5 000€ (14%)	PNR : 5 000 € (14%) EPFN : 5 000 € (14%) Duclair : 4 000 € (valeur en nature) (11%)	Versées	Atelier de septembre 2022 à octobre 2023
Action n°13 Etude Shop'In (commerces)	Banque des Territoires Duclair	12 894 € HT	12 894 € HT (100% Banque des Territoires)	/	/	Etude réalisée	Etude de septembre à novembre 2022
Action n°14 Micro-abattoir races locales et atypiques de volailles <i>Etudes</i> <i>Travaux</i>	Duclair	67 645 € HT 394 150 € HT			Subventions demandées : FEADER : 100 000 € (60%), subvention abandonnée en raison du manque de financements complémentaires Réponse à l'appel à projets du GIP CCA Normandie Réponse à l'AMI démonstrateurs territoriaux par le pôle TES mandaté par le PNR		2022 / 2023 : études
Action n°15 Aménagement parc multigénérationnel <i>Etudes techniques + scénarii aménagement</i> <i>Travaux</i>	Duclair	40 000 € HT A l'étude	16 000 € HT (40%)	/	EPFN : 12 000 (30%) Région fonds friches : 12 000 € (30%)	Subventions attribuées, convention Ville / EPFN signée le 17/10/22	Début étude novembre 2022 - T1 2024 Action abandonnée.

La mutation de ce terrain a évolué en lien avec le projet de la Seine à Vélo porté par la Métropole (action ORT n°10). Ainsi une halte à vélo va être aménagée sur une partie de la parcelle AT 106. Par ailleurs, la Ville a entrepris une réflexion sur la reconquête des espaces le long de la rivière Austreberthe (action ORT n°24). Le reste du terrain est ainsi aujourd'hui destiné à accueillir des terrains de pétanque et un city stade dans le cadre de ce projet global, nommé Les Parcs de l'Austreberthe. De ce fait, la Ville n'a pas eu besoin de solliciter l'EPFN pour la réalisation d'une étude pour le devenir de ce terrain. La parcelle AT 106, qui faisait l'objet de l'action n°15, sera donc à terme bien occupée par des aménagements à vocation d'activités sportives, de loisirs et de jeux multigénérationnels mais qui s'intègrent dans deux autres projets de grande ampleur sur la commune, la Seine à Vélo et les Parcs de l'Austreberthe.

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°16 Centre d'Incendie et de Secours	SDIS 76	Montant prévisionnel 2 691 845 € HT 2 786 677 € HT	Montant prévisionnel 1 359 208 € HT (50%) 1 347 404,60 € HT (48%)	/	Prévisionnel : Métropole 450 700 € (17%) (16%) Département 450 700 € (17%) 557 337 € (20%) Participation Ville (terrain) 431 237€ (16%)(15%)	Convention financière SDIS, Ville, Métropole, Département à venir	Dépôt PC prévu en avril 2025
Action n°17 Aire de camping-car <i>Etudes</i> <i>Travaux</i>	Métropole	7 775 € HT 81 722,26 € HT 90 394,90 € HT	61 893,40 € HT (71%)	/	Département : demande attribuée 28 201,50 € (30% du coût prévisionnel)	Département : demande attribuée versée	2022 : études 2023 : travaux Ouverture 9 juin 2023
Action n°18 Création de logements (site actuel MJC)	Ville de Duclair						Rendu étude flash EPFN décembre 2023 Lancement appel à projets pour cession du terrain en janvier 2025
Action n°20 Requalification rue Pasteur	Métropole	Etudes : 51 200 € HT Travaux montant prévisionnel : 1 642 898 € HT			Participation Ville : 150 000 €		Début travaux fin 2024 (phase 1 assainissement) Travaux reportés en 2026
Action n°21 Résidence territoriale d'artistes Amplitude	Département	21 000 €	15 500 € (74%) dont 12 500 € pour la compagnie	/	Ville : 5 500 € (26%)	Attribuée	Résidence d'octobre 2023 à juin 2024
Action n°22 Etude de marketing territorial	Ville de Duclair / Banque des Territoires	21 333 € HT	21 333 € HT (100% Banque des Territoires)	/	/	/	Réunion pour note de cadrage en février 2023 Etude de février 2023 à septembre 2024

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°23 Etude pour le lancement d’un Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) relatif à l’espace de convivialité du futur Tiers-lieu culturel	Métropole/Ville de Duclair	17 750 € HT	17 750 € HT (100% Métropole)	/	/	/	Début étude septembre 2024
Action n°24 Aménagement d’une coulée verte le long de la rivière Austreberthe	Ville de Duclair	Etudes : 43 800 € HT Travaux : 428 676,57 € HT Acquisition : 142 529,80 € HT Déplacement city stade : 8 616,28 € HT		DSIL DETR	Département Europe (Leader) Banque des territoires (10 525 €)	Demandes déposées	Début travaux mars/avril 2025
Action n°25 Ré-aménagement du parking devant le futur tiers-lieu culturel	Métropole	A l’étude					
PROJETS SUR LA COMMUNE DU TRAIT							
Action n°1 Réaménagement place Ronarc’h	Métropole	649 272,34 € HT	503 170,84 € HT (77,5%)		Participation Ville : 146 101,50 € (22,5%)	Versée	Fin travaux juillet 2021
Action n°2 Rénovation énergétique gymnase Maupassant	Le Trait	68 700,10 € HT	20 675,11 € HT (30%)	DSIL 2021 : 48 024,99 € (70%)	/	Facturé payée, Subvention versée	Fin travaux juillet 2021
Action n°3 Micro-Folie	Le Trait	27 146,34 € HT	20 457,48 € HT (75%)	FNADT : 6 688,86 € (25%)	/	Factures payées, Subventions perçues	Inauguration le 6 novembre 2021

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°4 Maison France Services	Le Trait	58 216,34 € HT	37 121,44 € HT (64%)	France Relance (FITN) : 12 000 € (21%) DSIL 2021 : 9 094,90 € (16%)	/	Factures payées, Subventions perçues	Inauguration le 2 décembre 2021
Action n°5 Diagnostic - Projet éducatif social et culturel	Le Trait	29 666 € HT	29 666 € HT (100%)	/	/	/	Diagnostic réalisé de mars à novembre 21
Action n°6 Etude circulation	Le Trait	35 852 € HT	35 852 € HT (100%)	/	/	Etude réalisée	Restitution juin 22
Action n°7 Création de locaux périscolaires Curie et Maupassant <i>Maîtrise d'œuvre/architecte Travaux</i>	Le Trait	108 397,45 € HT 1 136 464,09 € HT	831 055,59 € HT (67%)	DSIL 2021 : 213 805,95 € (17%)	CAF : 200 000 € (16%)	Acomptes versés pour DSIL et CAF	Fin travaux septembre 2022
Action n°9 Equipements numériques écoles Curie et Maupassant	Le Trait	94 524,78 € HT	69 948,17 € HT (74%)	/	Région (académie) : 25 479,69 € (27%)	Factures payées Subvention versée	Fin travaux septembre 2022
Action n°10 Numérisation base adressage ville	Le Trait	5 881 € HT	5 881 € HT (100%)	/	/	/	De septembre 2022 jusqu'au T2 2023
Action n°11 Installation parc à vélo Alvéole	Le Trait	11 972 € HT	4 788,80 € HT (40%)	/	Alvéole Plus 7 183,20 € (60%)	Subvention versée	Parc à vélo installé juillet 2021

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°12 Requalification boulevard industriel <i>Etudes préalables</i> <i>Maîtrise d'œuvre</i> <i>Travaux</i>	Métropole	25 745,86 € HT 103 250 € HT 2 562 989,62 € HT	2 288 185,48 € HT (85%)	/	Région : 403 800 € (15%) 403 797,82 €	Région : demande déposée Subvention versée	Travaux de mai 2022 à septembre 2023
Action n°13 Aménagement parking services techniques	Le Trait	Prévisionnel 173 550 € HT 185 410 € HT	173 550 € HT 185 410 € HT (100%)	/	/	/	Travaux : depuis de mars 2023 à juin 2024
Action n°14 Accompagnement propriétaires économies d'énergies <i>Etude La Poste</i> Audit + accompagnement	Le Trait	10 000 € HT 16 000 € (prévisionnel)	10 000 € HT (100%) 16 000 € (100%)	/	/	/	Etude de mai à décembre 22 Accompagnement dossiers montés par les propriétaires 2023/2024
Action n°15 Réaménagement Centre Médico Social	Département	441 987,53 € HT	441 987,53 € HT (100%)	/	/	/	Inauguration 18 novembre 2022
Action n°16 Lieu culturel halte St Eloi <i>Etudes, diagnostics</i> <i>Maîtrise d'œuvre</i> <i>Travaux</i>	Le Trait	63 863,33 € HT 172 000 € HT 170 903 € HT 2 122 727,43 € HT 2 171 326,15 € HT		DSIL 2022 : 177 100 € (7,7%) (7%) Fonds vert : 69 682,90 € (3%)	Région (FRADT)-? : 466 917 € (19%) Département : 245 000 € (10%) Métropole (FACIL culture) : 481 218,50 €	Région, Département et fonds vert : demandes faites Métropole : demande à venir	Maitrise d'œuvre 2022 Travaux T2 2023 à T4 2024-T2 2025

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°17 Nouvel équipement Flaubert Phase 1: <i>isolation toiture et centrale photovoltaïque études + travaux</i> Phase 2 : <i>réhabilitation et reconversion en espace de services publics et tiers lieu à vocation économique</i> <i>Etude de programmation</i> <i>Etudes, MOE, frais divers</i> <i>Travaux</i>	Le Trait	552 891 € HT 29 580 € HT <u>Coûts prévisionnels :</u> 810 270 € HT 525 066 € HT 4 193 000 € HT	307 705,93 € HT (56%) 14 790 € HT (50%)	DSIL 2021 : 245 185,07€ (44%) / Montant à déterminer, demandes à faire : DSIL Fonds vert	Banque des Territoires : 14 790 € (50%) Montant à déterminer : - FEDER (587 396 €) - Région (166 505 €) - Département (1 159 769 €) - CAF (300 000 €) - Métropole (383 433 €) - Fonds vert - Agence de l'eau	Subvention attribuée, versée Acompte perçu Attribuée, versée Demande FEDER, Région, Département, CAF faites Demandes subventions DSIL, Fonds vert, Métropole Agence de l'eau à faire	Etude de programmation démarrée en mai 2022 Marché de maîtrise d'œuvre notifié en juin 2023
Action n°18 Liaison cyclable voie verte / zone activités	Métropole	étude : 30 850 € HT	étude : 30 850 € HT (100%)				Etude 2022/2023
Action n°19 Etude Shop'In (commerces)	Banque des Territoires Le Trait	12 894 € HT	12 894 € HT (100% Banque des Territoires)	/	/	Etude réalisée	Etude de septembre à octobre 2022
Action n°20 Etude stratégie commerciale	Le Trait	12 195 € HT	3 048,75 € HT (25%)		Banque des Territoires : 6 097,50 € HT (50%) Métropole : 3 048,75 € HT (25%)	Banque des Territoires : accordée Métropole : versée	Etude de fin octobre 2022 à juin 2023

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°21 Rénovation énergétique résidence Biville	LOGEAL	3 142 056,58 € HT 3 179 260,22 € HT	2 271 706,58 € HT (72%)	/	Département 182 500€ (6%) AGIRC 88 000 € (3%) CARSAT 400 000€ (13%) Participation Ville : 199 580 € (6%) KLESIA IRCEM	Subventions attribuées, versées pour CARSAT Département et Ville. Acomptes perçus pour AGIRC. En attente pour KLESIA et IRCEM	Travaux de novembre 2022 à février mars 2024
Action n°22 Rénovation énergétique logements maisons blanches	Habitat 76	558 710 € HT 563 614 € HT	558 710 € HT 563 614 € HT (100%)	/	/		Janvier 2024 à fin mai 2024
Action n°23 Rénovation énergétique logements centre-ville	Habitat 76	5 893 263 € HT 6 423 829 € HT	100% ?	/	Feder 7-698 670 €	Demande Feder déposée attribuée	Janvier 2023 à février mai 2024
Action n°24 WIFI gratuit dans les lieux publics	Le Trait	12 921,20 € HT	421,20€ HT (3%)	/	Fonds européens : forfait de 12 500 € HT (97%)	Fonds européen versé	Installation en août 22
Action n°25 Construction logements Jardins Hauteville – Le Trait	SEMVIT	A l'étude					Janvier 2026 livraison prévisionnelle PC obtenu le 20/09/24
Action n°26 Site Worms démolition / reconstruction logements <i>Etudes préalables</i> <i>Travaux démolition</i> <i>Travaux construction</i>	EPFN (convention avec SEMVIT)	90 000 € HT 800 000 € HT 3 764 198 € HT	EPFN : 27 000 € HT (30%) EPFN : 240 000 € HT (30%)	/	SEMVIT : 36 000 €HT (40%) Région (fonds friches) : 27 000 € (30%) SEMVIT : 160 000 € HT (20%) Région fonds friches : 240 000 € (30%) Métropole :160 000 € (20%)	Subvention attribuées, convention études Ville /EPFN/ Semvit signée le 12/07/22 Convention travaux démolition Ville / EPFN / Semvit / Métropole signée le 27/07/23	Etudes démarrées en septembre 2022 Début travaux déconstruction novembre 2023 PC obtenu le 05/10/23

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°27 Habitat inclusif <i>accompagnement ingénierie</i> <i>fonctionnement</i>	Le Trait Banque des Territoires	22 500 € HT prise en charge 100% ANCT	22 500 € HT (100% Banque des Territoires)		Département (aide à la vie partagée) – 90 000 €/an	Convention Ville/ Département signée le 29/12/22 et avenant signé le 26/06/24	Octobre 2023 à mars 2024 : étude ANCT
Action n°28 Travaux amélioration énergétique bâtiments communaux	Le Trait	Bibliothèque : 308 854,52 € HT Centre de loisirs : 157 488,22 € HT Ecole Curie : 33 687,50 € HT Ecole Maupassant : 563 297,50 € HT Mairie/Hydre en Scène : 481 068,77 € HT		Fonds vert : 85 170,25 €	Métropole (FACIL) : 127 755,50 €	Demandes Fonds vert faites attribuée pour bibliothèque, à faire pour les autres dossiers Demande FACIL (Métropole) attribuée pour bibliothèque Demandes Département à faire	Travaux 2023/2024 Travaux 2024/2025 Travaux 2024 Travaux 2025/2026 Travaux 2025/2026
Action n°29 Friche Aubin <i>Etudes préalables</i> <i>Travaux démolition</i>	EPFN (convention avec Ville)	70 000 € HT 200 000 € HT	EPFN : 21 000 € (30%) EPFN : 60 000 € (30%)	/	Participation Ville : 28 000 € HT (40%) Région (fonds friches) : 21 000 € (30%) Participation Ville : 80 000 € HT (40%) Région (fonds friches) : 60 000 € (30%)	Subvention attribuées, convention Ville /EPFN signée le 12/07/22 Acompte versé par la Ville Convention Ville/EPFN à venir	Etudes démarrées en septembre 2022 Démolition prévue à partir d’avril 2025

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°31 Reconstruction collège	Département	A l’étude (estimation du coût prévue pour 1^{er} trimestre 2024)					Etudes 2022/2023 Dépôt PC prévu fin 2024 Choix architecte mars 2025 Travaux prévus à partir de fin 2025-T2 2026
Action n°32 Aménagement espace public rue Jean Bart voie verte	Métropole	Etudes : 5 375 € HT					2023-2024 : études 2024 2025/2026 : travaux
Action n°33 Mission d’appui définition et fonctionnement tiers-lieu culturel Halte Saint-Eloi	Banque des Territoires Le Trait	12 500 € HT	12 500 € HT (100% Banque des Territoires)	/	/	Etude en cours réalisée	De juillet 2023 à janvier 2024
Action n°34 Expérimentation DRAC-partager l’analyse du territoire avec les habitants grâce à l’intervention artistique	Ville/DRAC	22 000 € HT	22 000 € HT				Résidence d’artistes de T4 2023 à T4 2024
Action n°36 Etude pour lancement d’un AMI (gestion associative de la Halte St Eloi)	Métropole/Ville du Trait	25 600 € HT	25 600 € HT (pris en charge à 100% par la Métropole)	/	/	/	Lancement étude en janvier 2025
Action n°37 Résidence Maréchal Foch, projet de renouvellement urbain : démolition partielle et restructuration de logements sociaux	Habitat 76	A l’étude					

Action	Maître d’ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
Action n°38 Etude sur le fonctionnement du tiers-lieu de l’espace Flaubert	Le Trait	A l’étude					
Action n°39 Sécuriser et apaiser la circulation <i>Etudes</i> <i>Travaux</i>	Métropole	3 656,40 € HT 246 200,10 € HT	3 656,40 € HT 246 200,10 € HT	/	/	/	Travaux : 2024/2025
Action n°40 Démolition friche Impro et construction de logements <i>Etudes préalables</i> <i>Travaux démolition</i> <i>Travaux construction</i>	EPFN (convention avec Ville) SEMVIT	60 000 € HT 450 000 € HT 4 493 254 € HT	EPFN : 18 000 € (30%) EPFN : 135 000 € (30%)	/	Participation Ville : 24 000 € HT (40%) Région (fonds friches) : 18 000 € (30%) Participation Ville : 180 000 € HT (40%) Région (fonds friches) : 135 000 € (30%)	Subvention attribuées, convention Ville /EPFN signée le 12/07/22 Acompte versé par la Ville Convention Ville / EPFN à venir	Etudes démarrées en septembre 2022 Début travaux prévus en avril 2024-2025 PC délivré le 21/11/24

A noter que l’Etat verse à la Ville du Trait une subvention de fonctionnement pour la Maison France Services.

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Autres (préciser)
1 646 263,11 € 2 225 641,26 €	18 666,66 €	26 972,94 €	203 245 €	1 121 084,51 € 2021 : 516 110,91 € 2022 : 204 973,60 €	/	DDTM : 5 000 € Fonds vert : 671 294 € 850 672,15 €



BILAN ANNUEL 2024

Convention ORT de la Métropole Rouen Normandie

**Convention territoriale d'application
pour la commune
de ROUEN**



Sommaire

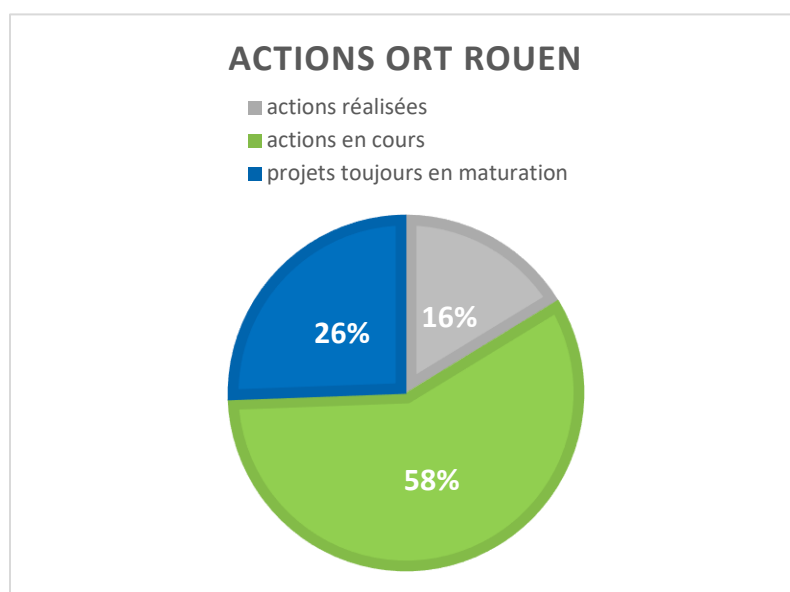
1.	Les actions	2
2.	Les indicateurs généraux.....	4
3.	Le tableau de bord des actions.....	6

1. Les actions

La ville de Rouen a fixé des orientations stratégiques à l'article 3 de la convention territoriale d'application, en cohérence avec les orientations définies dans la convention cadre ORT de la Métropole Rouen Normandie. Les actions de l'ORT s'inscrivent dans ces orientations stratégiques communales. Pour certains projets encore en maturation, l'orientation à laquelle ils répondent n'est pas encore définie. A noter que certaines actions répondent à plusieurs orientations.

- ⇒ **43 actions ont été identifiées dans la convention initiale, signée le 22 novembre 2023,**
- ⇒ **9 actions ont fait l'objet d'une fiche action dans la convention ORT, 1 nouvelle fiche action va être rédigée en 2025,**
- ⇒ **Sur les 16 projets en maturation identifiés initialement, 5 sont aujourd'hui des projets en cours.**

- **7 actions réalisées**
- **25 actions en cours**
- **11 projets en maturation**



1.1 Orientation 1 : habitat

9 actions répondent à cette orientation :

3 études :

- Etude préopérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain – finalisée en 2023
- Etude sur le logement privé vacant de plus de 2 ans de la Métropole (action n°1) – finalisée 2023
- Veille et observation des copropriétés – finalisée 2024

3 projets en cours :

- Diverses actions sur l'habitat social
- Les actions sur l'habitat privé de la Métropole (rénovations accompagnées par ALTERN)
- Diverses actions sur l'habitat privé (permis de louer, procédures de police de Maire)

2 projets démarrés en 2024 :

- Mise en œuvre d'une OPAH-RU sur le centre-ville de Rouen
- Mise en place d'un outil d'accompagnement des propriétaires des logements vacants

1 projet en maturation :

- Mise en œuvre d'opérations de RHI et ORI sur des parcelles et ilots dégradés

1.2 Orientation 2 : commerces

19 actions répondent à cette orientation.

4 études :

- Etude sur l'état des lieux de l'offre commerciale en 2023 et l'évolution de l'offre depuis 2011 – finalisée en 2023
- Etude sur l'attractivité commerciale des centre-ville CEREMA - finalisée en 2023
- Etude EXCOM sur les externalités du commerce
- Etude sur le renforcement de la polarité commerciale dans le cadre du projet Saint Sever Nouvelle Gare

9 projets en cours :

- Périmètre de sauvegarde et de préemption
- Soutien des grands événements, ayant un impact direct sur l'activité des commerçants et des artisans
- Soutien aux animations ponctuelles (fonds collectif commerce)
- Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et du droit de préemption commerciale
- Relance du club des agents immobiliers spécialisés en immobilier commercial
- Mise en place d'un règlement d'occupation commerciale du domaine public.
- Recrutement d'une manageuse du commerce depuis début 2022
- Création d'un conseil consultatif « Rouen Commerce & Artisanat »
- Encouragement et valorisation des démarches écoresponsables des commerçants-artisans

3 projets démarrés en 2024 :

- Encouragement et valorisation des démarches écoresponsables des commerçants-artisans
- Réflexion sur logistique du dernier km et la mutualisation des achats des commerçants
- Projet d'aide à l'implantation dans les périmètres de sauvegarde du commerce

4 projets en maturation :

- Traitement des locaux vacants au-dessus des commerces
- Réflexion sur la résorption de la vacance commerciale : mise en place d'une taxe sur les friches commerciales, valorisation des cases vacantes « galerie d'art à ciel ouvert »
- Réflexion sur la facilitation du parcours shopping (pistes émergées lors des travaux des assises du commerce)
- Réflexion sur la limitation des « entrepôts fantômes (dark stores) » dans le centre-ville

1.3 Orientation 3 : valorisation du patrimoine

7 actions répondent à cette orientation.

4 projets en cours :

- Le ravalement obligatoire dans le cadre du projet Cœur de Métropole – finalisée en 2024
- La rénovation de plusieurs bâtiments de la Reconstruction – finalisée en 2024
- La rénovation de plusieurs bâtiments emblématiques de centre-ville,
- Valorisation du patrimoine culturel dans le cadre du label "Villes et pays d'art et d'histoire",

3 projets en maturation :

- Mise en œuvre des opérations de ravalement obligatoire des façades

- Valorisation et protection de l'architecture de la Reconstruction : Obtention du label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »
- Bilan du PSMV - une étude bilan dressant l'état des lieux permettrait d'être une aide à la décision justifiant de l'intérêt à agir.

1.4 Orientation 4 : espaces publics

5 actions répondent à cette orientation.

2 études :

- Etude référentiel foncier SSNG
- Etude de piétonnisation de la rue Jeanne d'Arc (cœur de Métropole)

2 projets en cours :

- Cœur de Métropole
- Le plan de renaturation de la ville de Rouen

1 projet en maturation :

- Les Magistrales NORD - SUD

2. Les indicateurs généraux

Dans l'article 8 de la convention territoriale d'application de la ville de Rouen, des indicateurs ont été définis afin d'évaluer l'avancement des actions dans le cadre de la convention.

Au vu de l'avancement des actions, certains indicateurs peuvent être renseignés.

● **Orientation 1 : Habitat**

— Nombre de logements rénovés :

53 logements du parc privé ont été rénovés sur toute la ville de Rouen à l'aide de l'ANAH :

- 2 copropriétés (12 et 13 lgts)
 2 logements propriétaires bailleur énergie 12 logements propriétaires occupants Ma Prime'adapt 12 logements propriétaires occupants « Ma Prime'renov 2 logements propriétaire occupant « Ma Prime Logement Dégradé »

609 logements du parc public ont fait l'objet d'une rénovation thermique globale (en 2023 et 2024) financée par la Métropole.

131 logements du parc public ont fait l'objet d'un geste simple de rénovation énergétique financée par Métropole.

— Evolution du taux de vacance des logements privés :

Le taux de la vacance structurelle est passé de 4,2% en 2022 à 3,75% en 2024. La vacance globale est passée du 18,20% à 17,86% pour la même période (données LOVAC). Les T1 et les T2 représentent 73,45% des logements vacants.

— Nombre de logements conventionnés en loyer social :

20 logements du parc privé ont été conventionnés en 2024 sur toute la ville de Rouen

- 5 logements propriétaires bailleurs avec la prime intermédiation locative 8 logements propriétaires bailleurs en loc1 6 logements propriétaires bailleurs en Loc2 1 logement propriétaires bailleurs en Loc3

324 nouveaux logements locatifs sociaux réalisés par des organismes HLM ont été agréés (200 PLAI, 102 PLUS, 22PLS).

NB : le bilan de la 1^{ère} année de l'OPAH sera réalisé fin 2025.

- **Orientation 2 : Commerces**

- Nombre de droits au bail achetés par la Métropole ou par la Ville :
 - 1 droit au bail acheté par la ville de Rouen
- Nombre de locaux commerciaux achetés par la ville de Rouen :
 - 1 local commercial (22 rue d'Elbeuf), acquis pour le compte de la ville de Rouen par l'EPF Normandie sur le quartier Saint Sever, Nouvelle Gare.
- Nombre de locaux commerciaux achetés par la Métropole :
 - 1 immeuble (17 rue François Arago) – en 2023
 - 1 immeuble (51 rue Pavée) composé d'un restaurant en activité et 1 logement vacant – en 2023
 - 1 immeuble (127 rue Saint-Sever / 110 rue Lafayette, composé de 1 commerce vacant et 3 logements, dont un vacant - en 2023
 - 1 immeuble (135 rue Saint-Sever / 118 rue Lafayette) en 2024 ex-Optical – vacant + locaux techniques de la BRED) – en 2024
 - 2 cases commerciales occupées (59-61-63 rue Lafayette) - en cours
- Evolution du taux de vacance des locaux commerciaux *
- Evolution du nombre de commerces de détail *

**Les taux de vacance et l'évolution du nombre de commerces de détail sont évalués biannuellement par l'observatoire du commerce : la prochaine évaluation aura lieu en 2025.*

- **Orientation 3 : Patrimoine**

- Nombre de ravalements réalisés – 2 en 2024 dans le cadre de la campagne Cœur de Métropole
- Nombre d'actions de valorisation réalisées -

Orientation 4 : Orientation 4 (espaces publics et aménagement)

- Surfaces d'espace publics renaturées ou végétalisées : bilan en cours
- Augmentation de la part des modalités douces : projets en cours
- Linéaires de pistes cyclables et espaces piétonniers et PMR aménagés : bilan 2024 en cours

Les objectifs détaillés et les indicateurs propres à chaque action sont précisés dans chaque fiche action en annexe 5.

3. Le tableau de bord des actions

La maquette financière, annexe 3 de la convention d'application signée le 22/11/23, n'a pas fait l'objet de modifications en 2024.

Légende du tableau de bord :

	Les études
	Les projets en cours
	Les projets démarrés en 2024
	Les projets en maturation

Précision sur l'année d'achèvement de l'action :

	Action terminée en 2023
	Action terminée en 2024

DESCRIPTION GENERALE				PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CALENDRIER		EVALUATION /INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N de fiche Action	Intitulé action	Maîtrise d'ouvrage	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Année d'achèvement de l'action	Période études	Indicateurs de suivi

Orientation 1 - Habitat														
Les études, art 4.2.1.														
Pas de fiche action	Etude sur le logement privé vacant de plus de 2 ans de la Métropole	Métropole Rouen Normandie	Médian	ANAH		CFGEO	Métropole Rouen Normandie / ANAH		71 000 €		35 500 €	2023	2022-2023	Fixe un taux à atteindre pour le logement privé vacant de plus de 2 ans de la Métropole et un plan d'actions
1	Etude préopérationelle d'OPAH-RU	Métropole Rouen Normandie	Fort	ANAH		URBANIS	Métropole Rouen Normandie / ANAH		90 595 €		45 298 €	2023	2022-2023	Fixe un nombre de logements à rénover dans le centre de Rouen et des périmètres d'intervention
Pas de fiche action	Veille et Observation des Copropriétés	Métropole Rouen Normandie	Médian	ANAH		URBANIS	Métropole Rouen Normandie / ANAH / CDC		118 210 €		59105 € + 2793 €	2024	2021-2024	Classe les copropriétés selon leur degré de fragilité
Les projets en cours														
Pas de fiche action	Les actions sur l’habitat social (ville et MNR)	Métropole Rouen Normandie	Médian	Ville de Rouen		Bailleurs publics	Métropole Rouen Normandie		1 766 000 €				Action constante	609 logements publics rénovés sur toute la ville
Pas de fiche action	Les actions sur l’habitat privé de la Métropole (rénovations accompagnées par ALTERN)	Métropole Rouen Normandie	Médian	Ville de Rouen	ALTERN	Opérateurs agrées par l'ANAH	Métropole Rouen Normandie/RE GION/ANAH		77 210 € /an : Métropole ; 1 487 869 € ANAH				Action constante	52 logements rénovés sur toute la Ville
Pas de fiche action	Les actions sur l’habitat privé de la Ville (procédures de police spéciale, permis de louer)	Ville de Rouen	Médian	Ville de Rouen	ADIL/ARS								Action constante	en 2024 - 161 visites sécurité/57 arrêts, dont 26 urgent et 5 ordinaires, 1 exécution d'office , 18 mainlevées et des arrêts modificatifs
Les projets démarrés en 2024														
10	Mise en œuvre d’une OPAH- RU sur le centre-ville de Rouen	Métropole Rouen Normandie	Fort	ANAH, Département de la Seine Maritime,	Syndics, notaires, ALTERN	CITEMETRIE	ANAH/Départ ement	6 mlns € travaux et 2 mlns € l’ingénierie		Travaux : 4 mln € ANAH, 1 mln Rouen l'ingénierie : 900 000 € ANAH, 500 000 € Rouen et 100 000 € Dpt		2030	2025-2030	Nombre de logements rénovés
Pas de fiche action	Mise en place d’un outil d’accompagnement des propriétaires de logements vacants	Métropole Rouen Normandie	Médian	ANAH/Méto pole Rouen Normandie			ANAH	115 200 €		50 000 €		2028	2024-2027	Nombre de propriétaires contactés, nombre de logements vacants remis sur le marché, nombre de logements fusionnés sur le secteur de l'OPAH-RU
Pas de fiche action	Mise en œuvre des opérations de RHI et ORI sur des parcelles et ilots dégradés	Métropole Rouen Normandie/Vill e de Rouen	Fort	ANAH, Département de la Seine Maritime	EPF Normandie, DIGNEO	CITEMETRIE (dans le cadre de l’OPAH), SPLA RNA	Anah, Ville de Rouen, Métropole Rouen Normandie, EPF Normandie	1 000 000 €		50% minimum			2025-2027	Nombre d'immeubles sous DUP, Nombre d'immeubles acquis, Nombre d'immeubles

DESCRIPTION GENERALE				PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CALENDRIER		EVALUATION /INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N de fiche Action	Intitulé action	Maîtrise d'ouvrage	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Année d'achèvement de l'action	Période de l'action	Indicateurs de suivi

Orientation 2 - En matière de commerce

Les études, art 4.2.1.

Pas de fiche action	Etat des lieux de l’offre commerciale en 2023 et l’évolution de l’offre depuis 2011	Métropole Rouen Normandie	Fort	Ville de Rouen	CCI		CCI/Métropole Rouen Normandie	47 902,00 € (coût global)	47 902 € (coût global)	23 951 € (participation CCI)	23 951 € (participation CCI)	2023	2023	Etat des lieux de l'évolution du dynamisme commerciale et chiffres clés à un instant T sur le tissu commercial
Pas de fiche action	Etude attractivité commerciale des centre-ville CEREMA	Métropole Rouen Normandie	Médian	Ville de Rouen	CEREMA	CEREMA	CEREMA	Pas d'info sur le montant		100% CEREMA - pas d'info sur le montant		2023	Oct. 22 - Mars 23	Enquête nationale sur l’attractivité commerciale des centres-villes et les aménagements en faveur des modes actifs, post aménagements Cœur de Métropole 1
Pas de fiche action	Etude EXCOM sur les externalités du commerce	Métropole Rouen Normandie	Médian	Ville de Rouen		DATACTIVIST	Métropole Rouen Normandie	34 800 €	34 800 €	Financement 100% Métropole		Mars-25	2023-2025	Étude sur les externalités du commerce avec pour objectif de changer le regard sur la valeur des commerces et d’ajouter les externalités positives et négatives dans l’équation
6	Etude renforcement polarité commerciale dans le cadre du projet Saint Sever Nouvelle Gare	Métropole Rouen Normandie	Fort	Ville de Rouen		Le sens de la Ville + Bérénice+ Echos	Métropole Rouen Normandie	100 000 €	95 880 €	Financement 100% Métropole		2025	2023-2024	Etude qui a permet de définir des orientations programmatiques sur les axes commerciaux, définition des modalités d'intervention et dimensionnement des coûts de mise en œuvre

Les projets en cours

2	Périmètre de sauvegarde du commerce et de droit de préemption commerciale	Ville de Rouen	Fort		Comités commerçants et centres commerciaux		Ville de Rouen	112 000,00 €				Evènements annuels		Plusieurs animations dont la fête du commerce et de l'artisanat et la braderie
Pas de fiche action	Soutien des grands événements, ayant un impact direct sur l’activité des commerçants et des artisans	Ville de Rouen	Fort		Comités commerçants et centres commerciaux		Ville de Rouen	23 506,12 €						Nombre de commerces préemptés
Pas de fiche action	Soutien aux animations ponctuelles (fonds collectif commerce)	Métropole Rouen Normandie	Médian		UCA		Métropole Rouen Normandie / UCA	59 000 €					/	Déploiement du fonds collectif commerce - sur dossier /4 actions dont les fêtes jeanne d'Arc 2024 et 3 évènements sur la période de Noël
Pas de fiche action	Mise en place d’un périmètre de sauvegarde du commerce et du droit de préemption commerciale	Ville de Rouen	Médian	Métropole Rouen Normandie	Agences immobilières et notaires			24 000,00 €					Mise en place en 2021	Harmonisation du tissu commercial et lutte contre la vacance
Pas de fiche action	Relance du club des agents immobiliers spécialisés en immobilier commercial	Ville de Rouen	Médian											
Pas de fiche action	Mise en place d’un règlement d’occupation commerciale du domaine public.	Ville de Rouen	Médian		Associations commerçants (GNI / UMIH)								Mise en place 1er janvier 2024	Veiller à l'équité et à l'harmonisation des terrasses
Pas de fiche action	Recrutement d’une manageuse du commerce depuis début 2022	Ville de Rouen	Médian										mars-22	Suivi des implantations, développement commercial et lien commerçants-mairie
Pas de fiche action	Création d’un conseil consultatif « Rouen Commerce & Artisanat	Ville de Rouen	Médian	CMA, CCI, Métropole, GNI, UMIH,	Commerçants, associations commerçantes et				1685 € en 2024				début juin 2022	Pilonnière en juin 2024 et ateliers de travail / 7 séminaires en 2023 et 2024

DESCRIPTION GENERALE				PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CALENDRIER		EVALUATION /INTERET POUR LA COLLECTIVITE
N de fiche Action	Intitulé action	Maîtrise d'ouvrage	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Année d'achèvement de l'action	Période de l'action	Indicateurs de suivi

Orientation 2 - En matière de commerce (suite)

Les projets démarrés en 2024

Pas de fiche action	Encouragement et valorisation des démarches écoresponsables des commerçants-artisans	Métropole Rouen Normandie	Médian	CMA			Métropole Rouen Normandie/CMA			co-financement Métropole Rouen Normandie-CMA	co-financement Métropole Rouen Normandie-CMA		/	Convention de partenariat annuelle (depuis 2019) avec des actions et un budget spécifique qui évoluent chaque année Nombre d'artisans et commerçants labélisés 113 (presque 50%)
Pas de fiche action	Réflexion sur logistique du dernier km et la mutualisation des achats des commerçants	Métropole Rouen Normandie	Faible		Transporteurs et commerçants / artisans	INTERFACE-TRANSPORT								une charte de la logistique urbaine durable approuvée le 17 juin 2024
Pas de fiche action	Projet d’aide à l’implantation dans les périmètres de sauvegarde du commerce	Métropole Rouen Normandie	Fort	Ville de Rouen			100%Métropole Rouen Normandie		200 000 € (pour les 4 communes ORT)			Sans Objet		Dynamique location commerce (aide au louer) Dynamique immobilier commerce (aide à la rénovation locale) - aucune demande pour le moment

Les projets en maturation

Pas de fiche action	Traitement des locaux vacants au-dessus des commerces	Métropole Rouen Normandie	Faible	Ville de Rouen		CITEMETRIE (dans le cadre de l'OPAH)		Pas de budget spécifique						
Pas de fiche action	Réflexion sur la résorption de la vacance commerciale : mise en place d’une taxe sur les friches commerciales, valorisation des cases vacantes « galerie d’art à ciel ouvert »	Ville de Rouen	Médian											1 atelier +- 1 plénière en présence du Maire / Initiative Métropole
Pas de fiche action	Réflexion sur la facilitation du parcours shopping (pistes émergées lors des travaux des assises du commerce)	Ville de Rouen	Médian											Ville de Rouen - Service commerce / en cours, objectif délibération 2025
Pas de fiche action	Réflexion sur la limitation des « entrepôts fantômes (dar stores) » dans le centre-ville	Ville de Rouen	Médian											Pas de darkstores à ce jour

DESCRIPTION GENERALE				PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CALENDRIER		EVALUATION /INTERET POUR LA COLLECTIVITE	
N de fiche	Intitulé action	Maîtrise d'ouvrage	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Année d'achèvement de l'action	Période de l'action	Indicateurs de suivi	
Action	Orientation 3 - en matière de patrimoine														
Les projets en cours															
3	Le ravalement obligatoire dans le cadre du projet Cœur de Métropole	Ville de Rouen/Métropole Rouen Normandie	Médian	DRAC	Agences immobilières	Page9	Métropole Rouen Normandie		240 000 €			2024		Nombre de bâtiments ravalés - 40 bâtiments sur 42 ont fait l'objet d'un ravalement pour un montant des travaux égal à 1 260 000 €	
4	La rénovation de plusieurs bâtiments de la Reconstruction, dans le cadre de l'appel à projet de la Région Normandie	Ville de Rouen	Médian	Région Normandie, Métropole Rouen Normandie	Agences immobilières	Variant selon projet	Région Normandie		1 979 838 €			2024	2018	10 copropriétés ont été rénovés, ainsi qu'une école et une étude sur les espaces publics ont été co-financé par l'appel a projet, les travaux financés par la région étaient à hauteur de 4800700 €	
5	La rénovation de plusieurs bâtiments emblématiques de centre-ville : office de tourisme	Métropole Rouen Normandie	Fort	Région Normandie, DRAC, FEDER			Region Normandie, DRAC, FEDER	4 294 086 €		314 101 €			2024	Nombre de bâtiments rénovés	
Pas de fiche action	Valorisation du patrimoine culturel dans le cadre du label “Villes et pays d’art et d’histoire”,	Métropole Rouen Normandie	Médian	Métropole, Ville de Rouen, office de Tourisme, DRAC	Associations patrimoniales	En régie	Subvention de la DRAC	En attente		En attente			Sans Objet	Chiffres de fréquentation des animations dans le cadre du label	
Les projets en maturation															
10	Mise en œuvre des opérations de ravalement obligatoire des façades	Métropole Rouen Normandie/Ville de Rouen	Fort	Métropole Rouen Normandie/VILLE DE ROUEN	Agences immobilières	CITEMETRIE (dans le cadre de l'OPAH)	Métropole Rouen Normandie/Ville de Rouen	120 000 € ingénierie et 440 000€ de travaux		60 000 € + 220 000 € par la Métropole		2030	2025-2026	Nombre de façades rénovées	
Pas de fiche action	Valorisation et protection de l’architecture de la Reconstruction : Obtention du label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »	Ville de Rouen	Médian	Métropole Rouen Normandie, Région, Ville, Association PRISME,	Des experts et des chercheurs à mobiliser	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet		2025-2026	Chiffre de fréquentation / Nombre de bâtiments rénovés	
Pas de fiche action	Bilan du PSMV - une étude bilan dressant l'état des lieux permettrait d'être une aide à la décision justifiant de l'intérêt à agir.	Métropole Rouen Normandie	Fort	Etat(architecte des bâtiments de France)	Ville de Rouen		Ressource interne Métropole Rouen Normandie								

DESCRIPTION GENERALE				PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CALENDRIER		EVALUATION COLLECTIVE
N de fiche Action	Intitulé action	Maîtrise d'ouvrage	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financeurs	Coûts prévisionnels en € HT	Coûts définitifs en € HT	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Année d'achèvement de l'action	Période de l'action	Indicateurs de suivi
Orientation 4 – Aménagement, espaces publics														
Les études, art 4.2.1.														
7	Etude référentiel foncier SSNG	EPF Normandie	Fort	Région Normandie	EPF Normandie	SYSTRA	EPF Normandie	100 000 €	100 000 €	64 000 €		2025	2023-2025	Permet de définir une stratégie foncière sur le long terme et d'engager des conventions de portage foncier avec EPF Normandie
9	Etude de piétonnisation de la rue Jeanne d’Arc (cœur de Métropole)	Métropole Rouen Normandie	Faible	Ville de Rouen, Région et Département	Associations de commerçants et les associations de mobilité réduite	Pas encore de MOE	Métropole Rouen Normandie	10 000 000 €		En attente		2030	2025/2028	Amélioration de l'attractivité et de la qualité de vie pour les habitants
Les projets en cours														
9	Cœur de Métropole	Métropole Rouen Normandie	Fort	Métropole Rouen Normandie/Ville Rouen/Région/ Département /DRAC/ Office de Tourisme	Associations	Plusieurs groupements, selon la localisation	Métropole Rouen Normandie/Région/ Département	45 000 000 € TTC au total		En attente		2022-2032		Surfaces réalisées
8	Le plan de renaturation de la ville de Rouen	Ville de Rouen	Fort	Métropole Rouen Normandie/Ville de Rouen		Agence Espace Libre pour les études	Ville de Rouen/Agence de l'eau	10 000 000 €/an				Selon projet achevé ou en lancement		Nombre d'Arbres plantés, surfaces végétalisés
Les projets en maturation														
9	Les Magistrales NORD - SUD	Métropole Rouen Normandie/Ville de Rouen	Médian	Métropole Rouen Normandie/Ville de Rouen		Variable en fonction des projets	Métropole Rouen Normandie, fonds européens, ville de Rouen					Selon projet achevé ou en lancement		Nombre de projets réalisés

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

INTERET POUR LA
ID : 076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

Berger
Levrault



BILAN ANNUEL 2024

Convention ORT de la Métropole Rouen Normandie

**Convention territoriale d'application pour la
commune d'ELBEUF**

Sommaire

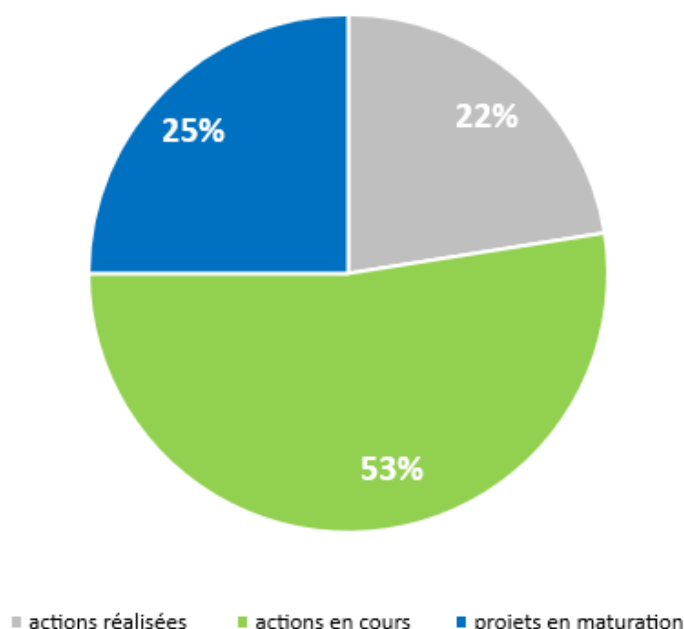
1 LES ACTIONS	2
2 LES INDICATEURS GENERAUX.....	4
3 LE TABLEAU DE BORD DES ACTIONS	5
4 LA MAQUETTE FINANCIERE MISE A JOUR	10

1 Les actions

La Ville d'Elbeuf a fixé des orientations stratégiques à l'article 3 de sa convention territoriale d'application de l'ORT, en cohérence avec les orientations définies dans la convention cadre ORT de la Métropole Rouen Normandie. Les actions de l'ORT s'inscrivent dans le cadre de ces orientations stratégiques communales. Pour certains projets encore en maturation, l'orientation à laquelle ils répondent n'est pas encore définie. A noter que certaines actions répondent à plusieurs orientations.

- ⇒ **28 actions ont été identifiées dans la convention ORT signée le 22 novembre 2023, 2 nouvelles actions ont été ajoutées après la signature de la convention initiale.**
- ⇒ **10 projets sont cours de maturation.**
- ⇒ **1 projet en maturation est désormais une action en cours (OPAH RU 2024-2029).**

ACTIONS ORT ELBEUF



- **9 actions réalisées**
- **21 actions en cours**
- **10 projets en maturation**

- **Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la ville sur elle-même**

9 actions répondent à cette orientation :

- action A.1.1 : La requalification de la rue des Martyrs
- action A.2.1 : Ambition quartier République (NPNRU) : requalifier le parc social
- action A.2.2 : Ambition quartier République (NPNRU) : offrir un équipement de proximité et de qualité (l'atelier 23)
- action A.2.3 : Ambition quartier République (NPNRU) : renouveler l'offre de logements privés (aménagement de l'ilot 17-37)
- action A.2.4 : Ambition quartier République (NPNRU) : améliorer la qualité des espaces publics
- action A.3.1 : Reconversion de la friche Chanzy
- action A.4.1 : Création d'une aire d'arrêt principale de la Seine à Vélo
- action A.4.2 : Réaménagement du jardin de l'Hôtel de Ville
- action A.4.3 : Requalification des berges de la Seine

- **Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements**

9 actions répondent à cette orientation :

- action B.1.1 : OPAH RU 2018-2023
- action B.1.2 : OPAH-RU 2024-2029
- action B.2.1 : Aide à la Rénovation du Parc Privé Ancien (ARPPA)
- action B.2.2 : Aide au ravalement diffus
- action B.2.3 : Aide au ravalement obligatoire
- action B.3.1 : Permis de louer
- action B.3.2 : Permis de diviser
- action B.4.1 : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)
- action B.4.2 : Veille et Observation des Copropriétés (VOC)

- **Orientation 3 : Adapter les actions de la ville aux mutations du commerces de proximité**

6 actions répondent à cette orientation :

- action C.1.1 : Modernisation des enseignes commerciales
- action C.2.1 : Accompagner les commerçants dans leurs aménagements pour favoriser l'accès de leur boutique au PMR
- action C.3.1 : Conseiller et accompagner les commerçants dans la sécurisation de leur commerce
- action C.5.1 : Mobilisation des acteurs lors des événements marketing et fêtes commerciales
- action C.5.2 : Animation des foires et marchés pour les commerçants non-sédentaires
- action C.5.3 : Communiquer sur les actions commerciales auprès des habitants de la zone de chalandise et pour les consommateurs de passage

● **Orientation 4 : Poursuivre les actions pour une ville toujours plus verte et plus respirable**

6 actions répondent à cette orientation :

- action D.1.1 : Renaturation des cours d'école
- action D.1.2 : Renaturation de l'espace public
- action D.2 : Remplacement de 300 points d'éclairage par des leds (rendre sobre l'éclairage public)
- action D.3 : Schéma Directeur Immobilier Energétique (SDIE) et rénovation écologique des bâtiments communaux (plan d'action énergétique)
- action D.4 : Projet 1000 arbres
- action D.5 : Accompagner les commerçants dans la rénovation énergétique de leur commerce

2 Les indicateurs généraux

Dans l'article 8 de la convention territoriale d'application pour la Ville d'Elbeuf, des indicateurs ont été définis afin d'évaluer le dispositif de l'ORT d'Elbeuf au terme de la convention ORT, à savoir février 2029.

L'inventaire des indicateurs est repris ci-dessous. Au vu de l'avancement des actions, certains indicateurs peuvent être renseignés.

Indicateurs de suivi	
Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la ville sur elle-même	
Nombre de logements requalifiés	143
Nombre de logements créés	3
Superficie d'équipements publics créée / requalifiée	800
Superficie d'espace public créé / requalifié	5800
Superficie d'espace public renaturé / Nombre d'arbres plantés	jardin hôtel de ville : 2 000m²/132
Nombre d'opérations d'aménagement engagées / réalisées	10
Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	
B.1 : OPAH RU 3 : convention initiale (2018-2023) + avenant n°1 et avenant n°2	
Nombre de dossiers ANAH engagés	106 PB et 14 PO
Montant des aides attribuées	ANAH : 1 772 758 € Habiter mieux : 253 000 € Commune 1 000 000 € Département : 602 500 € Métropole : 510 000 €
Montant des travaux générés	6 936 996,70 € TTC
Nombre de diagnostics réalisés sur les 14 copropriétés de l'OPAH RU	13 diagnostics complets 2 réalisés partiellement (1 copropriété du POPAC a été basculée en OPAH)
Nombre d'accompagnements des copropriétés lourds et légers	6 accompagnements lourds 7 accompagnements légers

B.2 : Accompagnement des projets de rénovation notamment thermique des propriétaires privés	
Nombre d'opérations de ravalement	1
Nombre de dossiers ayant bénéficié d'une aide pour l'amélioration de leur logement	3 PB (10 logements) 5 PO 2 copropriétés (21 + 16 lgts)
Nombre de dossiers accompagnés par Energie Métropole ou par l'opérateur d'OPAH	1 copropriété (2 rue aux Boeufs) ayant reçu une subvention
B.3 : Lutte contre l'habitat indigne	
Nombre de dossiers permis de louer	57
Nombre de procédures de manquement au Règlement Sanitaire Départemental	65
Nombre de procédures engagées	22
Nombre d'arrêtés de mise en sécurité	18
Nombre d'arrêtés de mainlevée	7
Nombre de travaux en exécution d'office	3
B.4 : Veille et action de prévention sur les copropriétés	
Nombres de diagnostics réalisés sur les 48 copropriétés du POPAC	37 diagnostics complets 4 réalisés partiellement
Nombre d'accompagnements lourds et légers dans le cadre du POPAC	17 accompagnements lourds 10 accompagnements légers
Nombre de copropriété en : pas de vulnérabilité, vulnérabilité faible, moyenne, forte et très forte dans le cadre de la « Veille et observatoire des copropriétés »	Pas de vulnérabilité : 14 Vulnérabilité faible : 71 Moyenne vulnérabilité : 82 Vulnérabilité forte : 26 Très forte vulnérabilité : 26
Orientation 3 : Adapter les actions de la ville aux mutations du commerces de proximité	
C.1 Renforcer les linéaires commerciaux / C2 Rendre les commerces plus accessibles	
Nombre d'enseignes modernisées	2
Nombre de commerces ayant mis aux normes PMR leur accès	1
C.5 Animer et promouvoir l'offre commerciale de centre-ville	
Nombre d'évènements organisés	10
Orientation 4 : Poursuivre les actions pour une ville toujours plus verte et plus respirable	
D.1 Renaturation	
Nombre de m² désimperméabilisés et renaturés	Ville : 2 000 m² - Métropole : 320 m²
Nombre d'arbres plantés	132
D.2 Travaux d'amélioration énergétique : rendre plus sobre l'éclairage public	
Nombre de leds installés	12
D.3 Travaux d'amélioration énergétique des bâtiments communaux	
Pourcentage du taux d'occupation des locaux	19,26%
Surface des équipements publics ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique	2043 m²
Nombre de KWh produits par les panneaux photovoltaïques, et autoconsommés	55 500 KWh

3 Le tableau de bord des actions

Légende du tableau de bord :

Etat d'avancement de l'action :

	action terminée
	action en cours ou projet en maturation

Précision sur l'année d'achèvement de l'action :

	action terminée en 2021
	action terminée en 2022
	action terminée en 2023
	action en cours

DESCRIPTION GENERALE							PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				EVALUATION
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Statut	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financiers	Coûts prévisionnels (PRECISER SI HT ou TTC)	Coûts définitifs en HT (à vérifier aussi)	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
Les opérations																				
A.1.1	Requalification de la rue des Martyrs	oui	MRN	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	En projet	FORT	Ville d'Elbeuf			Métropole Rouen Normandie Ville d'Elbeuf	4 600 000 € 1 400 000 €	6 000 000 € dont 4 600 000 € de reste à charge pour la MRN			co construction avec les habitants et les commerçants prévue		2025-2027	2027	2029	Superficie d'espace public requalifié/ renaturé. Nombre d'arbres plantés
A.2.1	AMBITON QUARTIER REPUBLIQUE (NPNRU) : Requalifier le parc social	oui	EBS HABITAT	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	FORT	Département de la Seine-Maritime Métropole Rouen Normandie Etat au titre de l'ANRU Région Normandie Caisse des Dépôts et Consignations CARSAT			EBS HABITAT Département de la Seine-Maritime Métropole Rouen Normandie Etat au titre de l'ANRU Région Normandie CARSAT CDC (prêt) Prêts bonifiés AL	2 687 410 € 6 718 527 € 2 642 000 € 2 474 666 € 984 380 € 230 000 € 8 554 806 € 2 582 311 €	29 550 203 €				2024		2020		Nombres de logements requalifiés
A.2.2	AMBITON QUARTIER REPUBLIQUE (NPNRU) : Offrir un équipement de proximité et de qualité : l'atelier 23	oui	Ville	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf ETAT Métropole Rouen Normandie Région Normandie Département de la Seine-Maritime			ETAT au titre de France relance (recyclage foncier) ETAT au titre de la dotation politique de la ville Métropole Rouen Normandie Région Normandie Département de la Seine-Maritime Etat au titre de ANRU	2 977 248 € HT	3 050 000 € HT dont 887 066 € HT de reste à charge pour la Ville	690 000 € 517 575 € 144 258 € 480 000 € 168 000 € 140 238 €	690 000 € 517 575 € 169 101 € 480 000 € 168 000 € 134 400 €	co construction avec les habitants, animations avec le service DIDD + cabinet HDID	2024	2020	sept-22	oct-24	fréquentation et usages appropriation par les habitants
A.2.3	AMBITON QUARTIER REPUBLIQUE (NPNRU) : Renouveler l'offre de logements privés : aménagement de l'ilot 1737	oui	Ville	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf ETAT au titre de l'ANRU Métropole Rouen Normandie Région Normandie			Ville d'Elbeuf ETAT au titre de l'ANRU Métropole Rouen Normandie Région Normandie Etat au titre du fonds friche (recyclage)	5 330 727 € HT	5 330 727 € HT dont 2 335 481 € de reste à charge pour la Ville	1 552 066 € 881 080 € 152 100€ 410 000 €	931 239 €			2020	sept-22		suivi des acquisitions suivi des demolitions interet manifesté par la promotion immobiliere
A.2.4	AMBITON QUARTIER REPUBLIQUE (NPNRU) : améliorer la qualité des espaces publics	oui	MRN	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	FORT	ETAT au titre de L'ANRU Ville d'Elbeuf Région Normandie		EGIS / Arc en Terre	ETAT au titre de l'ANRU Ville d'ELBEUF Région Normandie Métropole Rouen Normandie	635 667 € 958 093 € 2 189 052 € 1 847 551 €	5 630 363 € HT dont 1 847 551 € de reste à charge pour la MRN	635 667 € 958 093 € 2 189 052 €	211 889, 33 € 287 428 €	co construction avec les habitants et les commerçants réalisée			fin 2023	durée 17 semestres (2027)	
A.3.1	Reconversion de la friche Chanzy	oui	MRN	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	MEDIAN	Métropole Rouen Normandie EPFN TERRES A MAISON Ville d'Elbeuf		Atelier LD	Métropole Rouen Normandie (coût de rachat EPFN - études - travaux de sécurisation) DDTM 76 (AAP Recyclage Foncier) TERRES A MAISON (coût d'achat des terrains)	686 303,48 € dont 629 359.15 € de rachat auprès de l'EPFN 270 000 €	95 595,48 €		320 708 €		2024	2021	2024		Délai de commercialisation et de réalisation de l'opération
A.4.1	Création d'une aire d'arrêt principale de la Seine à Vélo	oui	MRN	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	FAIBLE	Département de la Seine-Maritime Régie d'Electricité d'Elbeuf			Métropole Rouen Normandie Régie d'Electricité d'Elbeuf Métropole Rouen Normandie	190 000 € 71 000 €	261 000 € dont 190 000 € de reste à charge pour la MRN		71 000 €		2024		1er semestre 2023		
A.4.2	Réaménagement du jardin de l'Hôtel de ville	oui	Ville	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	Engagée	MEDIAN	Métropole Rouen Normandie Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf FEDER ETAT au titre du Fonds vert	2 001 316 € HT	2 000 000 € HT dont 865 411 € HT de reste à charge pour la Ville	240 033 € 638 421 € 256 421 €	144 019,83€		2024	2021	17/04/203	avril 2024	Fréquentation du lieu et nombre de manifestations organisées
A.4.3	Requalification des berges de la Seine	oui	MRN	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	En projet	FORT	Département de la Seine Maritime Région Normandie		SAFEGE	Département de la Seine Maritime Région Normandie Métropole Rouen Normandie	à déterminer sur crédits de droit commun financements mobilisables sur le contrat 2023-2027 4 000 000 €							2027		

DESCRIPTION GENERALE							PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				Publie le		
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Statut	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financiers	Coûts prévisionnels (PRECISER SI HT ou TTC)	Coûts définitifs en HT (à vérifier aussi)	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	ID : 076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi
B.1.1	OPAH RU 2018-2023	oui	MRN	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf Etat au titre de l'ANAH Département de la Seine Maritime Région Normandie Action logement Caisse des Dépôts et Consignations		RNA Citémétrie (volet copropriétés)	Métropole Rouen Normandie Etat au titre de l'ANAH Département de la Seine Maritime CDC Région Normandie Ville d'Elbeuf	857 200 € TTC	Ingénierie : 959 250 € TTC dont 340 838 € TTC de reste à charge pour la MRN Travaux : 4 138 258 € dont 510 000 € de reste à charge pour la MRN	392 400 € 92 813 € 150 000€	2 425 117 € 695 313 € 126 240 € 252 000 € 1 000 000 €		2024		2018			Bilan fin d'OPAH-RU	
B.1.2	OPAH RU 2024-2029	oui	MRN	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf Etat au titre de l'ANAH Département de la Seine Maritime Région Normandie Action logement		RNA Citémétrie (volet copropriétés)	Métropole Rouen Normandie Etat au titre de l'ANAH Département de la Seine Maritime Région Normandie Ville d'Elbeuf	Ingénierie : 1 197 057 € TTC dont 598 283 € TTC de reste à charge pour la MRN Travaux : 7 536 420 € TTC dont 957 540 € TTC de reste à charge pour la MRN	5 026 114 € 550 000 € 252 000 € 1 349 540 €					2024					
B.2.1	ARPPA	oui	Ville	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	MEDIAN	Etat au titre de L'ANAH Métropole Rouen Normandie			Ville d'Elbeuf		Budget 2023 : 10 000 € Budget 2024 : 8 000 €						2020				
B.2.2	Aide au ravalement diffus	oui	Ville	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf		Budget 2023 : 40 000 € Budget 2024 : 30 000 €						2020				
B.2.3	Aide au ravalement obligatoire	oui	Ville	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf		Budget 2023 : 15 000 € Budget 2024 : 15 000 €						2023	2026			
B.3.1	Permis de louer	oui	Ville	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	FORT	Métropole Rouen Normandie CAF Etat (DDTM) ADIL			Ville d'Elbeuf								2020			CR annuel à la Métropole Rouen Normandie	
B.3.2	Permis de diviser	oui	Ville	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	FORT	Métropole Rouen Normandie CAF Etat (DDTM) ADIL 76			Ville d'Elbeuf								2025			Nombre de dossiers déposés, accordés, refusés, typologie d'immeuble et de logements	
B.4.1	POPAC	oui	MRN	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	MEDIAN	Métropole Rouen Normandie Ville de Rouen Ville d'Elbeuf Ville de Petit Quevilly Etat au titre de l'ANAH Caisse des Dépôts et Consignations Métropole Rouen Normandie			Métropole Rouen Normandie Etat au titre de l'ANAH CDC Banque des Territoires	502 440 € TTC	322 274 € TTC dont 130 862 € TTC de reste à charge pour la MRN	150 000 € 75 000 €	124 272 € 67 140 €		2024		2021	2024		Bilan fin de POPAC	
B.4.2	VOC	oui	MRN	Orientation 2 : Améliorer et diversifier l'offre de logements	Engagée	FAIBLE	Etat au titre de l'ANAH Caisse des Dépôts et Consignations Ville d'Elbeuf Département de la Seine Maritime CAF			Métropole Rouen Normandie Etat au titre de l'ANAH CDC		141 852 € TTC dont 79 954 € TTC de reste à charge pour la MRN	59 105 € 2 793 €				2021			Tableau de bord de suivi		
C.1.1	Modernisation des enseignes commerciales	oui	Ville	Orientation 3 : Soutenir les commerces de proximité et le développement économique	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf	105 000 €	Budget 2023 : 5 000 € Budget 2024 : 40 000 €										
C.2.1	Accompagner la mise aux normes accessibilité des commerces	oui	Ville	Orientation 3 : Soutenir les commerces de proximité et le développement économique	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf	35 000 €	Budget 2023 : 0 € Budget 2024 : 5 000 €				2024						
C.3.1	Accompagner la sécurisation des commerces	oui	Ville	Orientation 3 : Soutenir les commerces de proximité et le développement économique	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf	28 000 €	Budget 2023 : 4 000 € Budget 2024 : 23 000 €										
C.5.1	Mobiliser des acteurs sur des événements marketing et fêtes commerciales	oui	Ville	Orientation 3 : Soutenir les commerces de proximité et le développement économique	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf	60 000 €	Budget 2023 : 17 000 € Budget 2024 : 17 000 €										
C.5.2	Créer des animations pour les commerçants non-sédentaires : animer les foires et marchés	oui	Ville	Orientation 3 : Soutenir les commerces de proximité et le développement économique	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf	80 000 €	Budget 2023 : 33 000 € Budget 2024 : 22 500 €										
C.5.3	Communiquer sur les actions commerciales	oui	Ville	Orientation 3 : Soutenir les commerces de proximité et le développement économique	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Ville d'Elbeuf	10 000 €	Budget 2023 : 10 000 € Budget 2024 : 3 000 €										

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID : 076-217602226-20250523-DEL_1_23_05_25-DE

DESCRIPTION GENERALE							PARTENAIRES				FINANCEMENTS				CONCERTATION	CALENDRIER				Publie le	
N°Action	Intitulé action	Fiche action rédigée	Maîtrise d'ouvrage	Axe du projet de revitalisation	Statut	Degré de priorité	Institutionnels	Acteurs locaux	Bureaux d'études /maîtrise d'œuvre	Financiers	Coûts prévisionnels (PRECISER SI HT ou TTC)	Coûts définitifs en HT (à vérifier aussi)	Subventions estimées en €	Subventions perçues en €	Modalités	Année d'achèvement de l'action	Période études	Date de début travaux	Date de fin travaux	Indicateurs de suivi	
D.1.1	Renaturation des cours d'école	oui	Ville	Orientation 4 : Territoire engagé dans la transition écologique et numérique	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf Etat Métropole Rouen Normandie Agence de l'eau Département de la Seine-Maritime			Ville d'Elbeuf Etat au titre de la DETR Métropole Rouen Normandie Agence de l'eau	4 000 000 € HT	652 585 € HT dont 532 681 € HT de reste à charge pour la Ville	74 462€ 45 442 €	74 462 € 45 442 €	concertation enseignants, élèves, centre de loisirs et personnel communal			juillet 2022 juillet 2023	Ecole Daudet : août 2022 Ecole Condorcet : août 2023	Appropriation par l'équipe enseignante Appropriation par les élèves	
D.1.2	Renaturation de l'espace public	oui	MRN	Orientation 4 : Territoire engagé dans la transition écologique et numérique	Engagée	MEDIAN	Ville d'Elbeuf			Métropole Rouen Normandie	160 000 €							T4 - 2023			
D.2	Rendre sobre l'éclairage public	oui	MRN	Orientation 4 : Territoire engagé dans la transition écologique et numérique	Validée	FAIBLE	Métropole Rouen Normandie Caisse des Dépôts et Consignations			Métropole Rouen Normandie Caisse des dépôts et de consignation	300 000 € Octroi d'une avance remboursable au taux de 0,75%		200 000 €					2027			
D.3	SDIE et plan d'action énergétique	oui	Ville	Orientation 4 : Territoire engagé dans la transition écologique et numérique	Engagée	FORT	ADEME Etat Métropole Rouen Normandie Département de la Seine-Maritime Region Normandie			ADEME Etat (DSIL) Métropole Rouen Normandie Département de la Seine Maritime Region Normandie Ville d'Elbeuf	Rénovation énergétique de l'hôtel de Ville : -Volet géothermie (560 000 € HT) -Volet réhabilitation thermique (500 000 € HT) Etudes en 2025 Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase de la Cerisaie : (208 333 €)	560 000 € dont 79 998 € de reste à charge pour la Ville 208 333 € dont 113 986 € de reste à charge pour la Ville	Rénovation énergétique de l'hôtel de Ville - volet géothermie : ADEME: 35 250 € MRN : 183 332 € Département : 161 420 € Région : 100 000 € - Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase de la Cerisaie : Etat : 62 500 € MRN : 31 847 €	Géothermie : MRN : 54 999.84 €			Février 2023	Février 2025 - Décembre 2024	Suivi des factures gaz et électricité de l'hotel de ville SDIE en cours jusqu'en 2025 avec des audits énergétiques en cours depuis 2019, générant des travaux de rénovation en cours depuis 2016 et en cours : atelier 23, halle aux poissons, hotel de ville autoconsommation électricité, réduction factures électrique		
D.4	Projet 1000 arbres	oui	Ville	Orientation 4 : Territoire engagé dans la transition écologique et numérique	Engagée	FORT	Ville d'Elbeuf Office National des Forêts			Ville d'Elbeuf	500 000 € TTC							2020	2020	2026	372 arbres plantés au 31/12/24 dont 132 en 2024
D.5	Accompagner les commerces dans la rénovation énergétique	oui	Ville	Orientation 4 : Territoire engagé dans la transition écologique et numérique	Engagée	MEDIAN	Métropole Rouen Normandie via ALTERN			Ville d'Elbeuf	35 000 €	Budget 2023 : 0 € Budget 2024 : 11 000 €					2024				

Les projets en maturation																					
	Cousin Corblin	/	MRN	Orientation 1 : Poursuivre la reconstruction de la Ville sur elle-même	A engager	Median	Métropole Rouen Normandie EPFN Ville d'Elbeuf			Métropole Rouen Normandie Ville d'Elbeuf	1 559 447,07 € : prix de rachat à l'EPFN										
	Ilot Petou	/	MRN				Métropole Rouen Normandie EPFN Ville d'Elbeuf														convention Ville /MRN/EPF
	Développement du tourisme fluvial	/																			
	Développement de parcours touristiques incluant patrimoine bâti et naturel	/																			
	Etude de la création d'une halte fluviale (confortement des berges, réalisation d'un cheminement)	/																			
	Etude champ de foire	/	Ville		Engagée		Metropole Rouen Normandie		FOLIA	Metropole 50 %	82 800 €		21 400€			2025	2023 à 25				
	Identification des friches commerciales et élaboration de projets de reconversion	/																			
	Renforcer la stratégie foncière commerciale	/																			
	Création d'une liaison cyclable entre le collège Mandela et la Gare	/																			
	Développement d'un réseau de chaleur urbain	/																			

4 La maquette financière mise à jour

ANNEES 2023-2026 – mise à jour en février 2025

Sur la base des actions programmées de la convention territoriale ORT, la maquette financière prévisionnelle précise les financements prévus :

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
A.1 Requalification de la rue des Martyrs	Métropole Rouen Normandie	6 Millions 6 000 000 € TTC	4 600 000 €		Ville : 1 400 000 €		2021-2027
A.2.4 NPNRU - Améliorer la qualité des espaces publics	Métropole Rouen Normandie	5 630 363 € HT	1 847 551 € HT	ANRU : 635 667 211 889,33 €	Région : 2 189 052 € Ville : 958 093 €		2020-2030
A.3.1 Reconversion de la friche Chanzy	Métropole Rouen Normandie	629 359,15 € 686 303,48 € dont 629 359,15 € de rachat auprès de l'EPFN	629 359,15 € 686 303,48 € Recettes (vente foncier) : 260 000 270 000 €		DDTM (AAP Recyclage foncier) : 320 708€		2021-2023- 2024
A.4.1 Seine à vélo : création d'une aire de repos	Métropole Rouen Normandie Régie Electricité d'Elbeuf	261 000€ TTC 160 000 € TTC 101 000 TTC	160 000 190 000 € TTC 71 000 € TTC		Régie Electricité d'Elbeuf : 71 000 € TTC Métropole Rouen Normandie 30 000 €		2022-2023- 2024
A.4.3 Requalification des Berges de la Seine	Métropole Rouen Normandie	5 millions 5 000 000 € TTC	4 000 000 € HT		Département (à déterminer sur crédits de droit commun) Région : financements mobilisables sur le contrat 2023-2027		2021-2025- 2027

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur niveau de validation pour chaque financeur	Planning
B.1.1 3 ^{ème} OPAH-RU 2018-2023	Métropole Rouen Normandie	Ingénierie : 959 250 € TTC Financement des travaux 4 138 258 €	Ingénierie : 857 200 € HT 340 838 € TTC Financement des travaux 768 000 € HT 510 000 €	ANAH : 3 287 111 € HT 2 425 117 €	Ville- 1 326 000 € HT 1 000 000 € Département : 723 000 € 695 313 € Région : 252 000 € CDC-BDT : 126 240 €		2018-2024
B.1.2 OPAH-RU 2024-2029	Métropole Rouen Normandie	Ingénierie : 1 197 057 € TTC Financement des travaux 7 536 420 €	Ingénierie : 598 283 € TTC Financement des travaux 957 540 €	ANAH : Ingénierie : 498 774 € Travaux : 4 527 340 €	Ville : 1 349 540 € (trx) Région : 252 000 € (trx) Département : 100 000 € (ingé) et 450 000 € (trx)		2024-2029
B.4.1 POPAC	Métropole Rouen Normandie	502 440 € 322 274 € TTC	193 700 € 130 862 € TTC	ANAH : 150 000 € 124 272 €	CDC : 75 000 € 67 140 €		Avril 2021 à avril 2024
B.4.2 VOC	Métropole Rouen Normandie	141 852 €	79 954 €	ANAH : 59 105 €	CDC : 2 793 €		Déc 2021 à déc 2024 (phase marché puis perdure dans le temps)
D.1.2 Renaturation de l'espace public – rue de la République, du Glaieul et du Tapis Vert	Métropole Rouen Normandie	160 000 € TTC	160 000 € TTC				2023
D.2 Eclairage leds	Métropole Rouen Normandie	300 000 € TTC	300 000 TTC		CDC : avance remboursable sur 200 000 € (dispositif Intracting)		2027

Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs (et nom des financeurs)	Précisions sur de validation pour chaque financeur	Planning
A.2.2 : Atelier 23	Ville	2 977 248 € TTC 3 050 000 € HT	498 005 € 887 066 €	Recyclage foncier : 690 000 € DPV : 358 775 517 575 € ANRU 134 400 €	MRN : 340 259 169 101 € Région : 480 000 € Département : 168 000 €	Ensemble du plan de financement est validé	Livraison fin 2024
A.2.3 : Aménagement ilot 1737	Ville	5 330 727 € TTC	1 636 287 2 335 481 €	ANRU : 1 552 066 931 239 € Recyclage foncier : 410 000 300 000 €	MRN : 881 080 € Région : 152 100 €	Ensemble du plan de financement est validé	2019-2026
A.4.2 : Aménagement du jardin de l'hôtel de ville	Ville	2 000 000 € TTC	440 000 € 865 411 €	Fonds vert : 256 421 115 276 €	MRN : 240 000 € FEDER : 638 421 €	Sollicités, en attente de décision	2021-2023
B.2.1 ARPPA	Dispositif ville Ville	Budget 2023 : 10 000 € Budget 2024 : 8 000 €	Subvention de la Ville pour des privés : 10 000 €				Inscription budgétaire 2024
B.2.2 RAVALEMENT DIFFUS	Dispositif ville Ville	Budget 2023 : 40 000 € Budget 2024 : 30 000 €	Subvention de la Ville pour des privés : 40 000 €				Inscription budgétaire 2024
B.2.3 RAVALEMENT DIFFUS obligatoire	Dispositif ville Ville	Budget 2023 : 15 000 € Budget 2024 : 15 000 €	Subvention de la Ville à des privés : 15 000 €				Inscription budgétaire 2024
B.3.1 : Permis de louer	Ville						
B.3.2 : Permis de diviser	Ville						

C.1.1 : Renforcer les linéaires commerciaux	Ville	105 000 € Budget 2023: 5 000€ Budget 2024: 40 000 €	105 000 €				06/2023 – 2026
C.2.1 : Rendre les commerces plus accessibles	Ville	35 000 € Budget 2023: 0 € Budget 2024: 5 000 €	35 000 €				06/2023 - 2026 2024
C.3.1 Renforcer la sécurité des commerces	Ville	28 000 € Budget 2023: 4 000 € Budget 2024: 23 000 €	28 000 €				06/2023 - 2026
C.5.1 Mobiliser les acteurs lors des fêtes commerciales	Ville, LVPE	60 000 € Budget 2023: 17 000€ Budget 2024: 17 000 €	60 000 €				En cours
C.5.2 Animer les foires et marchés	Ville	80 000 € Budget 2023: 33 000 € Budget 2024: 22 500 €	80 000 €				En cours
C.5.3 Communiquer sur les actions commerciales	Ville	10 000 € Budget 2023: 10 000€ Budget 2024: 3 000 €	10 000 €				En cours
D.1.1 : Renaturation des cours d'école	Ville	4 000 000 €	532 681 €	DETR : 74 462 €	MRN : 45 442 €		2021-2026, en cours Daudet 2022, Condorcet 2023
D.3 : Schéma Directeur Immobilier Energétique	Ville	0 €					2020- 2025, en cours
D.3 : Rénovation énergétique de l'hôtel de ville	Ville	500 000 € HT (rénovation thermique) + 560 000 € HT (géothermie)	83 536 79 998 € (géothermie)	DSIL : 83 417 €	ADEME : 116 666 35 250 € Département : (à déterminer) 161 420 € MRN : 62 563 183 332 € Région : 100 000 €	Sollicitées, en attente de décision. Département : subvention à solliciter	2023, en cours

D.3 : Rénovation écologique des bâtiments communaux	Ville	600 000 € dont 250 000 208 333 € pour le gymnase de la Cerisaie	416 668 € dont 113 986 € pour le gymnase de la Cerisaie	DSIL : 62 500 €	Gymnase Cerisaie : MRN 31 874 31 847 € Géothermie : MRN 54 999,84 € Département : (à déterminer)	Métropole sollicitée en attente décision Département : subvention à solliciter	2020 à 2026 2020 : école Brassens équipé 2021 : école Daudet équipé 2022 : école Lefrancois équipé 2023 : Gymnase Cerisaie
D.4 : Projet 1000 arbres	Ville	500 000 € TTC	500 000 €				2020- 2026
D.5 : Rénovation énergétique des commerces	Ville	35 000 € Budget 2023 : 0 € Budget 2024 : 11 000 €			Ville : 35 000 €	Métropole sollicitée pour des diagnostics préalables	06/2023 - 2026

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Fonds Vert	Autres (préciser)
			74 462 €	83 417 62 500 €		600 394 115 276 €	ANRU : 2 187 733 1 277 528,33 € ANAH : 3 496 216 7 634 608 € Dotation Politique de la Ville : 358 775 517 575 € Appel à projet : Recyclage foncier : 690 000 1 310 708 €



Convention ORT de la Métropole Rouen Normandie

OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE CONVENTION TERRITORIALE D'APPLICATION

pour les communes
DUCLAIR et LE TRAIT

AVENANT N°1

ENTRE

La commune de Duclair

Représentée par son maire Jean DELALANDRE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du Conseil municipal **en date du 23 mai 2025,**

Ci-après désignée par « la Ville de Duclair » ou « Duclair »,

La commune du Trait

Représentée par son maire Patrick CALLAIS, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du Conseil municipal **en date du 27 mai 2025,**

Ci-après désignée par « la Ville du Trait » ou « Le Trait »,

La Métropole Rouen Normandie

Représentée par son président Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du Conseil métropolitain **en date du 30 juin 2025,**

Ci-après désignée par « la Métropole » ;

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par le préfet Jean-Benoît ALBERTINI,

Ci-après désigné par « l'État » ;

Le Département de la Seine-Maritime,

Représenté par son président Bertrand BELLANGER autorisé à l'effet des présentes suivant délibération de la Commission permanente **en date du 16 juin 2025,**

Ci-après désigné par « le Département » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Sommaire

Article 1 - Objet de l'avenant.....	4
Article 2 - Modification de la convention	4
Article 3 - Modification des annexes	4
Article 4 – Entrée en vigueur de l'avenant et durée de la convention.....	6

Article 1 - Objet de l'avenant

Le présent avenant constitue la première modification à la convention territoriale d'application Petites Villes de Demain pour les communes de Duclair et Le Trait de l'opération de revitalisation de territoire de la Métropole Rouen Normandie.

Cet avenant porte sur le périmètre du secteur d'intervention de l'ORT au Trait.

Article 2 - Modification de la convention

Le présent avenant ajoute à l'article 4.1 *Les périmètres des secteurs d'intervention de l'ORT* les modifications suivantes :

« 4.1 Les périmètres des secteurs d'intervention de l'ORT

« [...] Lors de la séance du 17 juin 2024, le Conseil métropolitain a approuvé la mise en place deux dispositifs d'aides financières spécifiques, cumulables et complémentaires, en faveur de la relance du dynamisme commercial, à destination des commerçants, artisans et professionnels de santé implantés au sein des périmètres d'intervention de l'ORT. Ces deux dispositifs sont une aide au loyer et une aide à la rénovation et à la mise aux normes et s'appliquent pour la commune du Trait à l'ensemble des locaux situés dans les deux secteurs d'intervention de l'ORT.

Le périmètre du secteur d'intervention de l'ORT au Trait situé le plus au sud, dit secteur de renouvellement urbain a pour limite ouest la rue du Maréchal Foch. Cette limite est décalée afin de prendre en compte les parcelles situées de part et d'autre de la rue du Maréchal Foch et permettre ainsi à l'ensemble des commerçants situés sur cet axe de pouvoir bénéficier de ces aides. »

Les autres articles de la convention sont inchangés.

Article 3 - Modification des annexes

L'annexe 2 – Périmètres des secteurs d'intervention ORT est modifiée.

Un plan délimitant le nouveau périmètre sur la commune du Trait remplace le plan initial.

Le plan délimitant le périmètre sur la commune de Duclair est inchangé.

Les autres annexes de la convention sont inchangées.

Article 4 – Entrée en vigueur de l'avenant et durée de la convention

L'entrée en vigueur de la modification est effective à la date de signature du présent avenant par l'ensemble des parties.

La durée de la convention reste la même, telle que définie dans la convention cadre, une durée de 6 ans, soit jusqu'au 10 février 2029.

Signée à le
en 5 exemplaires,

Le Maire du Trait,

Le Maire de Duclair,

Patrick CALLAIS

Jean DELALANDRE

Le Président de la Métropole Rouen
Normandie,

Le Préfet de la Seine-Maritime,

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

Jean-Benoît ALBERTINI

Le Président du Département de la Seine-
Maritime,

Bertrand BELLANGER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 23 MAI 2025 – N° 2**

Nombre de conseillers : 26

En exercice : 26 – Présents : 18 – Votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Étaient présents : M. Claude PETIT, M. Yann LE BORGNE, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Michel ALLAIS, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Didier DUVAL, adjoints.
Mme Véronique FERMÉ, M. Benoist VAILLOT, Mme Christine ANGRAND, Mme Virginie PERIERS, Mme Madeline MONTEIRO, M. Vincent FASCIANA, M. François DELAUNAY, M. Patrick FRANÇOIS, M. Lukas BLANPAIN, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Mme Catherine LILLINI, adjointe (ayant donné pouvoir à Mme Véronique FERMÉ), M. Arnaud DELAUNAY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Benoist VAILLOT), Mme Joëlle OUVRY, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Mame Bigué THEBAULT), M. Médéric FIQUET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), Mme Anne VINCENT, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Michel ALLAIS), M. Serge CADINOT, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie VATINEL), M. Victor PONTY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Lukas BLANPAIN).

Était absent non excusé : M. Alexis CAVAREC, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Chantal VALLET-CREVEL.

FINANCES – TARIF MUNICIPAL (BROCANTES/ FOIRES ET COLLECTIONS) :

Depuis 2024, Phoenix Organisations organise le 1^{er} samedi du mois de mai à septembre, une foire à la brocante le long des quais de Seine.

Il avait été indiqué à l'organisateur qu'à compter de 2025, le cout par brocante serait de 50€ (forfait journée pour l'entité organisatrice).

Vu l'avis émis par la commission municipale des Finances, de l'Attractivité et des Ressources humaines, lors de sa réunion en date du 12 mai 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De fixer le tarif à 50€ pour le forfait journée pour les organisateurs lors de brocantes / foires et collections. Ce nouveau tarif sera ajouté à la grille des tarifs municipaux.
- D'autoriser M. le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Annexe : le tableau récapitulatif des tarifs municipaux.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 27 mai 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Jean DELALANDRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

TARIFS MUNICIPAUX 2025		TARIFS 2023	
LOCATION SALLE DES HALLETTES			
TARIF DUCLAIROIS (particuliers et entreprises)	+2,5%	+2,5%	+2,5%
Location en week-end (samedi + dimanche) ou 2 jours consécutifs	433 €	443 €	454 €
Location 1 journée en semaine (hors samedi et dimanche)	326 €	334 €	343 €
Arrhes	67 €	68 €	70 €
Caution : le double du montant de la location			
<i>Attention : pour la location commune de la salle des Hallettes et du théâtre, une réduction de 10% sur le tarif total est accordée</i>			
TARIFS HORS DUCLAIR (particuliers et entreprises)	+2,5%	+3,0%	+3,0%
Location en week-end (samedi + dimanche) ou 2 jours consécutifs	738 €	760 €	783 €
Location 1 journée en semaine (hors samedi et dimanche)	556 €	572 €	589 €
Arrhes	67 €	69 €	71 €
Caution : le double du montant de la location			
TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS DUCLAIROISES ET PERSONNEL MUNICIPAL			
<i>Attention: Les associations bénéficieront de la gratuité pour une réunion ou une Assemblé Générale ou pour toute manifestation ne générant pas de recettes, le personnel et les sapeurs pompiers ont droit à une location gratuite par mandat. Lorsqu'un sapeur-pompier est également agent communal, une seule gratuité sera prise en compte par mandat. Ces deux fonctions ne sont donc pas cumulables.</i>		+2,5%	+2,5%
<i>Le chèque de caution sera encaissé en cas de dégradation</i>			
Location 1 journée en semaine (hors samedi et dimanche)	111 €	113 €	116 €
Location en week-end (samedi + dimanche) ou 2 jours consécutifs	169 €	173 €	177 €
Arrhes	55 €	57 €	58 €
Caution : pour tout type de location	111 €	113 €	116 €
TARIF POUR LA LOCATION D'ESTRADE (exclusivement dans la salle des Hallettes)	+0,0%	+0,0%	+0,0%
4 modules minimum	120 €	120 €	120 €
Module supplémentaire	5 €	5 €	5 €
Caution	500 €	500 €	500 €
TARIF POUR LA LOCATION DU VIDÉO PROJECTEUR ET DE L'ÉCRAN (exclusivement dans la salle des Hallettes)	+0,0%	+0,0%	+0,0%
Location (dès la mise en place du système de règlement par carte bancaire)	200 €	200 €	200 €
Caution : 2 500 € sur carte bancaire			
Location écran seul	100 €	100 €	100 €
Caution écran seul : 1 500 € sur carte bancaire			
LOCATION SALLE DU CLOS BOLARD			
TARIF DUCLAIROIS (particuliers et entreprises)	+2,5%	+2,5%	+2,5%
Location en week-end (samedi + dimanche) ou 2 jours consécutifs	257 €	264 €	271 €
Location 1 journée en semaine (hors samedi et dimanche)	194 €	199 €	204 €
Location 1 journée pour vin d'honneur si la salle Marcel Vot n'est pas libre	77 €	79 €	81 €
Arrhes	67 €	68 €	70 €
Caution : le double du montant de la location			

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

TARIFS 2023Reçu en préfecture le 27/05/2025TARIFS 2025

Publié le

Berser
Levrault

ID : 076-217602226-20250523-DEL_2_23_05_25-DE

		Envoyé en préfecture le 27/05/2025 TARIFS 2023 Reçu en préfecture le 27/05/2025 TARIFS 2025 Publié le +3,0% Berser Levrault ID : 076-217602226-20250523-DEL_2_23_05_25-DE +3,0%	
TARIFS HORS DUCLAIR (particuliers et entreprises)	+2,5%		
Location en week-end (samedi + dimanche) ou 2 jours consécutifs	441 €	454 €	468 €
Location 1 journée en semaine (hors samedi et dimanche)	329 €	339 €	349 €
Arrhes	67 €	69 €	71 €
Caution : le double du montant de la location			
TARIFS POUR LES ASSOCIATIONS DUCLAIROISES ET PERSONNEL MUNICIPAL			
<i>Attention: Les associations ont droit à une location gratuite par an, le personnel et les sapeurs pompiers ont droit à une location gratuite par mandat. Lorsqu'un sapeur-pompier est également agent communal, une seule gratuité sera prise en compte par mandat. Ces deux fonctions ne sont donc pas cumulables.</i>	+2,5%	+2,5%	+2,5%
<i>Le chèque de caution sera encaissé en cas de dégradation</i>			
Location 1 journée en semaine (hors samedi et dimanche)	83 €	85 €	87 €
Location en week-end (samedi + dimanche) ou 2 jours consécutifs	113 €	116 €	119 €
Arrhes	55 €	57 €	58 €
Caution : pour tout type de location	111 €	113 €	116 €
LOCATION DES SALLES POUR LES PERMANENCES			
Associations duclairoises et les écoles à Duclair		0 €	0 €
Associations / Organismes / Entreprises hors Duclair: de 1 à 2 jours (tarif par jour)		50 €	50 €
Associations / Organismes / Entreprises hors Duclair: À partir de 3 jours (tarif par jour)		40 €	40 €
Organismes / Entreprises à Duclair: de 1 à 2 jours (tarif par jour)		20 €	20 €
Organismes / Entreprise à Duclair: À partir de 3 jours (tarif par jour)		17 €	17 €
LOCATION DU THÉÂTRE			
TARIF DUCLAIROIS	+3,0%	3,0%	3,0%
Particulier et établissement privé - Location à la journée	933 €	961 €	990 €
Particulier et établissement privé - Location à la demi-journée	467 €	481 €	495 €
Établissement public et association - Location à la journée	311 €	320 €	330 €
Établissement public et association - Location à la demi-journée	157 €	161 €	166 €
Établissement d'enseignement Duclairois (écoles)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Arrhes	132 €	136 €	140 €
Caution (cas général) : le double du montant de la location			
Caution (cas de gratuité) : le double du montant de la location de l'établissement public et association			
<i>Attention : pour la location commune de la salle des Hallettes et du théâtre, une réduction de 10% sur le tarif total est accordée</i>			
TARIF HORS DUCLAIR	+3,0%	+4,0%	+4,0%
Particulier et établissement privé - Location à la journée	1 005 €	1 045 €	1 087 €
Particulier et établissement privé - Location à la demi-journée	503 €	523 €	544 €
Établissement public et associations - Location à la journée	628 €	653 €	679 €
Établissement public et associations - Location à la demi-journée	313 €	326 €	339 €
Arrhes	132 €	137 €	142 €
Caution : le double du montant de la location			

	Envoyé en préfecture le 27/05/2025 Reçu en préfecture le 27/05/2025 Publié le ID : 076-217602226-20250523-DEL_2_23_05_25-DE TARIFS 2023TARIFS 2024TARIFS 2025		
TARIF DE LOCATION ANNUELLE / MENSUELLE POUR LES ACTEURS SOUS CONVENTION AVEC LA VILLE DE DUCLAIR	+3,0%		
Location au mois	64,38 €	65 €	65 €
Location à l'année	772,50 €	773 €	773 €
LOCATION DE TABLES ET CHAISES (uniquement aux Duclairois)	+0,0%		
Table	4 €	5 €	5 €
Chaise à l'unité	1 €	2 €	2 €
Caution		150 €	150 €
LOCATION DE CHAPITEAU	+2,0%	+2,0%	+2,0%
Location de chapiteau 3*3 aux associations		Gratuit	Gratuit
Location de chapiteau 3*3 à hors association	216 €	221 €	225 €
Caution 50% de la valeur d'achat - Chapiteau 3*3 (prix neuf 992€ euros)			
LOCATION DE PANNEAUX D'EXPOSITION PHOTOS	+3,0%	+3,0%	+3,0%
Panneaux d'exposition "komatex" à l'unité (à partir de 10 panneaux pour une durée de 15 jours) - Tarif pour 1 panneau	38 €	39 €	40 €
Panneaux d'exposition "komatex" à l'unité (à partir de 10 panneaux pour une durée de 2 mois) - Tarif pour 1 panneau	35 €	36 €	37 €
Panneaux d'exposition "komatex" à l'unité (à partir de 10 panneaux pour une durée de 3 mois) - Tarif pour 1 panneau	31 €	32 €	33 €
Caution 50% de la valeur d'achat à l'unité - Panneau d'exposition "komatex" (prix d'achat 74 euros / panneau)			
REFACTURATION D'UN BADGE D'ACCESSIBILITE AUX LOCAUX COMMUNAUX (sauf déclaration de vol)	+0,0%	+0,0%	+0,0%
Badge perdu	15 €	15 €	15 €
Clé normale	15 €	15 €	15 €
Clé de sureté	15 €	15 €	15 €
Clé de sureté brevetée	22 €	22 €	22 €
LOCATION DU PONTON (PENICHE)	+10,0%	+10,0%	+10,0%
Escale de navires de plaisance > à 37 mètres, incluant la fourniture d'eau	252 €	277 €	305 €
Escale de bateau de plaisance < à 37 mètres, incluant la fourniture d'eau	34 €	38 €	42 €
REPAS RESTAURANT SCOLAIRE			
TARIF ENFANTS DUCLAIROIS <i>Attention: les élèves de la classe ULIS bénéficient du Tarif duclairois, soumis au quotient familial</i>	+2,0%	+2,0%	+2,0%
Coefficient familial tranche A (moins de 320,33 €)	1,00 € MJC 1,81 €	1,00 € MJC 1,85 €	1,00 € MJC 1,89 €
Coefficient familial tranche B (moins de 436,80 €)	1,00 € MJC 2,41 €	1,00 € MJC 2,55 €	1,00 € MJC 2,50 €
Coefficient familial tranche C (moins de 602,94 €)	2,96 €	3,02 €	3,08 €
Coefficient familial supérieur	3,56 €	3,63 €	3,70 €
Repas fourni par les parents	1,12 €	1,14 €	1,16 €

	TARIFS 2023	Envoyé en préfecture le 27/05/2025 TARIFS 2023 Reçu en préfecture le 27/05/2025 TARIFS 2025 Publié le +2,0% Berser Levrault ID : 076-217602226-20250523-DEL_2_23_05_25-DE	
TARIF ENFANTS HORS DUCLAIR	+2,0%		
Autres hors Duclair	5,63 €	5,74 €	5,85 €
Repas fourni par les parents	2,22 €	2,27 €	2,32 €
TARIF ENFANTS HORS DUCLAIR (PERSONNEL COMMUNAL OU COMMERÇANT)	+2,0%	+2,0%	+2,0%
Enfant du personnel municipal (agent domicilié hors Duclair)	3,56 €	3,63 €	3,70 €
Enfant d'un commerçant Duclairois (Commerce situé à Duclair, commerçant domicilié hors Duclair)	3,56 €	3,63 €	3,70 €
TARIF SPÉCIFIQUE À 1 € POUR LA FONDATION DES NIDS <i>Attention: Ce tarif spécifique ne subissant pas d'augmentation</i>	1,00 €	1,00 €	1,00 €
TARIF ADULTES	+0,0%	+2,0%	+2,0%
Enseignants	6,70 €	6,83 €	6,97 €
Personnel communal	5,09 €	5,19 €	5,29 €
TAXE ANIMAUX MIS EN FOURRIERE (DUCLAIR ET HORS DUCLAIR)	+2,0%	+10,0%	+10,0%
Forfait 1 journée	87 €	95 €	105 €
Par journée supplémentaire	28 €	30 €	33 €
CIMETIERE			
TARIF	+2,0%	+3,0%	+3,0%
Concession pour 15 ans renouvelable (pleine terre ou caveau)	201 €	207 €	213 €
Concession pour 30 ans renouvelable (pleine terre ou caveau)	404 €	416 €	428 €
Concession pour 50 ans renouvelable (pleine terre ou caveau)	751 €	773 €	796 €
Columbarium - vente d'une case	1 078 €	1 110 €	1 143 €
Concession pour 15 ans renouvelable (tarif spécifique crémation)	109 €	112 €	115 €
Concession pour 30 ans renouvelable (tarif spécifique crémation)	201 €	207 €	213 €
Concession pour 50 ans renouvelable (tarif spécifique crémation)	404 €	416 €	428 €
Plaques colonnes du souvenir	15 €	50 €	50 €
DROITS DE PLACE			
Étalagiste (le mètre linéaire jusqu'à 3 mètres de profondeur), 2,5% d'augmentation	0,80 €	0,82 €	0,84 €
Forains (le mètre carré et par jour d'ouverture), 2,5% d'augmentation	0,35 €	0,36 €	0,37 €
Camion outillage ou autres, 2,5% d'augmentation	129,23 €	135,00 €	138,38 €
Véhicules commerciaux s'installant en dehors des jours de marchés (le mètre linéaire), 2,5% d'augmentation	1,59 €	1,63 €	1,67 €
Exposition voiture, par jour et par véhicule - Duclairois, 2% d'augmentation	2,47 €	2,52 €	2,57 €
Exposition voiture, par jour et par véhicule - Hors Duclair, 2,5% d'augmentation	24,37 €	24,98 €	25,60 €
Foire à tout, le mètre linéaire - Duclairois (2,5% d'augmentation)	1,20 €	1,23 €	1,26 €
Foire à tout, le mètre linéaire - Extérieurs hors Duclair (2,5% d'augmentation)	3,00 €	3,08 €	3,16 €
Exposant participant à une manifestation municipale, exposants duclairois, le mètre linéaire (2,5% d'augmentation)	4,00 €	4,10 €	4,20 €
Exposant participant à une manifestation municipale, exposants non duclairois, le mètre linéaire (2,5% d'augmentation)	6,00 €	6,15 €	6,30 €
Guinguette, forfait journée restaurateur (pas d'augmentation)	75,00 €	80,00 €	80,00 €
Brocante/Foire/Collection, forfait journée pour entité organisatrice			50,00 €
Droit de branchement électrique (tarif forfaitaire par branchement)	1,50 €		
Marché hebdomadaire		2,00 €	2,00 €

	TARIFS 2023		
	Forain		
Barrage de rue - <i>En cas de travaux</i>	+5,0%	+5,0%	+5,0%
Forfait de base (Forfait de mis en place)	142 €	149 €	156 €
Supplément par jour "rue barrée"	105 €	110 €	116 €
Occupation du domaine public routier et non routier - <i>En cas de travaux, déménagements ou échaffaudages,</i>	+5,0%	+5,0%	+5,0%
Forfait de base (Forfait de mis en place)	15,75 €	16,54 €	17,37 €
Supplément par jour d'occupation par m2	0,53 €	0,55 €	0,58 €
Neutralisation de stationnement - <i>En cas de travaux, déménagements ou échaffaudages</i>	+5,0%	+5,0%	+5,0%
Forfait de base (Forfait de mis en place) par place	10,50 €	11,03 €	11,58 €
Supplément par jour et par place de stationnement occupée	5,25 €	5,51 €	5,79 €
Alimentation de chantier provisoire sur le domaine public (au sol) - <i>En cas de travaux</i>	+5,0%	+5,0%	+5,0%
Forfait de base (Forfait de mis en place)	21,00 €	22,05 €	23,15 €
Le mètre linéaire par jour	1,20 €	1,27 €	1,33 €
Alimentation de chantier provisoire sur le domaine public (aérien) - <i>En cas de travaux</i>	+5,0%	+5,0%	+5,0%
Forfait de base (Forfait de mis en place)	21,00 €	22,05 €	23,15 €
Unité par jour (poteaux)	1,21 €	1,27 €	1,33 €
ENCARTS PUBLICITAIRES DANS "LE CANARD DE DUCLAIR"	+2,0%	+2,0%	+2,0%
12ème de page	62 €	63 €	64 €
6ème de page	94 €	96 €	98 €
Quart de page	123 €	126 €	129 €
Demi page	165 €	169 €	172 €
Page complète	325 €	332 €	339 €
PARTICIPATION REPAS DE NOEL	+0,0%	+0,0%	
Conjoint	10 €	10 €	10 €
Enfant de + de 16 ans	10 €	10 €	10 €
Conjoint d'un membre du Conseil Municipal	10 €	10 €	10 €
MANIFESTATIONS COMMUNALES (affichage publicitaire)	+0,0%	+0,0%	
10 mètres linéaires	200 €	200 €	200 €
20 mètres linéaires	900 €	900 €	900 €
30 mètres linéaires	1 300 €	1 300 €	1 300 €

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le

ID : 076-217602226-20250523-DEL_2_23_05_25-DE

TARIFS 2023

TARIFS 2025

Berser

Levrault

5,00 €

5,00 €

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 23 MAI 2025 – N° 3**

Nombre de conseillers : 26

En exercice : 26 – Présents : 18 – Votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Étaient présents : M. Claude PETIT, M. Yann LE BORGNE, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Michel ALLAIS, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Didier DUVAL, adjoints.
Mme Véronique FERMÉ, M. Benoist VAILLOT, Mme Christine ANGRAND, Mme Virginie PERIERS, Mme Madeline MONTEIRO, M. Vincent FASCIANA, M. François DELAUNAY, M. Patrick FRANÇOIS, M. Lukas BLANPAIN, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Mme Catherine LILLINI, adjointe (ayant donné pouvoir à Mme Véronique FERMÉ), M. Arnaud DELAUNAY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Benoist VAILLOT), Mme Joëlle OUVRY, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Mame Bigué THEBAULT), M. Médéric FIQUET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), Mme Anne VINCENT, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Michel ALLAIS), M. Serge CADINOT, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie VATINEL), M. Victor PONTY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Lukas BLANPAIN).

Était absent non excusé : M. Alexis CAVAREC, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Chantal VALLET-CREVEL.

FINANCES – LOYER LOCAL COMMERCIAL SITUE AU N°245, PLACE DU GENERAL DE GAULLE :

Par délibérations du Conseil municipal des 13 mai 2022 et 31 mai 2024, il a été décidé de louer le local commercial d'une superficie totale de 160,57 m² (rez-de-chaussée, 1^{er} étage et combles), situé au n°245, Place du général de Gaulle (partie ancienne maison des associations). Le commerçant actuel a donné son préavis pour le 16 mai 2025.
Monsieur le Maire a souhaité que ce local soit loué à un professionnel similaire. Un bail commercial sera également établi par l'étude notariale du Square. Le loyer proposé est de 900 € par mois, majoré de charges locatives (maintenance chaudière, taxes diverses) estimées à 80€/mois. Il sera dû à compter de l'ouverture du commerce, prévu au 1^{er} septembre prochain. Les charges pourront être réévaluées en fonction des factures de l'année.

Vu l'avis émis par la commission municipale de Finances, de l'Attractivité et des Ressources humaines lors de sa réunion en date du 12 mai 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De fixer le montant du local commercial d'une superficie totale de 160,57 m² (rez-de-chaussée, 1^{er} étage et combles), situé au n°245, place du Général de Gaulle, à hauteur de 900 € par mois, majoré de charges locatives (maintenance chaudière, taxes diverses) estimées à 80€/mois. Les charges pourront être réévaluées en fonction des factures de l'année.
- Dit que le loyer sera dû à compter de l'ouverture du commerce, prévu au 1^{er} septembre 2025.
- Dit que les charges seront dues à compter de la signature du bail.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 27 mai 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean DELALANDRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉUNION DU 23 MAI 2025 – N° 4

Nombre de conseillers : 26

En exercice : 26 – Présents : 18 – Votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Étaient présents : M. Claude PETIT, M. Yann LE BORGNE, Mme Chantal VALLET-CREVEL, M. Michel ALLAIS, Mme Mame Bigué THEBAULT, M. Didier DUVAL, adjoints.
Mme Véronique FERMÉ, M. Benoist VAILLOT, Mme Christine ANGRAND, Mme Virginie PERIERS, Mme Madeline MONTEIRO, M. Vincent FASCIANA, M. François DELAUNAY, M. Patrick FRANÇOIS, M. Lukas BLANPAIN, Mme Sylvie VATINEL, M. David FONTAINE, conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Mme Catherine LILLINI, adjointe (ayant donné pouvoir à Mme Véronique FERMÉ), M. Arnaud DELAUNAY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Benoist VAILLOT), Mme Joëlle OUVRY, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Mame Bigué THEBAULT), M. Médéric FIQUET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), Mme Anne VINCENT, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Michel ALLAIS), M. Serge CADINOT, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie VATINEL), M. Victor PONTY, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Lukas BLANPAIN).

Était absent non excusé : M. Alexis CAVAREC, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme Chantal VALLET-CREVEL.

JEUNESSE – AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATIONS MJC POUR 2025 :

Dans le cadre de ses activités, la Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.) de Duclair met en place des activités périscolaires et extrascolaires dans le cadre du C.E.S.A.G.E. (Comité Educatif Seine Austreberthe pour la Jeunesse et l'Enfance). Ces activités socioculturelles font l'objet d'une convention pluriannuelle de prestations qui a été renouvelée pour 2021/2024 par délibération du Conseil municipal du 2 juillet 2021.

Pour 2025, en raison de l'établissement par la ville du Pôle Enfance / Jeunesse, il a été décidé d'établir un avenant à cette convention.

Considérant que la convention CESAGE s'est terminée en 2024,

Vu l'avis des membres de la commission municipale Affaires scolaires et jeunesse,

Vu l'avis émis par la commission municipale des Finances, de l'Attractivité et des Ressources humaines, lors de sa réunion en date du 12 mai 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer l'avenant à la convention pluriannuelle de prestations 2021/2024 avec la M.J.C. de Duclair et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Annexe : avenant à la convention pluriannuelle de prestations 2021/2024.

Vote : adopté à l'unanimité.

Fait à Duclair, le 27 mai 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean DELALANDRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Avenant pour 2025 à la Convention pluriannuelle initiale de prestations 2021-2024

Activités socioculturelles *Et* *Fonction de Direction*

Entre

La **Ville de Duclair**, représentée par **Monsieur Jean DELALANDRE**, Maire,
est autorisée à signer la présente convention suite à la délibération du Conseil Municipal du
....., ci-après désignée par le terme « Ville »,

Et

La **Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair (M.J.C. Duclair)**

ayant son siège social situé au 17 rue du 19 mars 1962 – 76480 Duclair
représentée par son représentant dûment habilité, **Monsieur Stéphane DELQUE, Président,**
après désignée par le terme « M.J.C. Duclair », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La Ville de Duclair a initié un projet de réhabilitation d’un local communal afin de pouvoir le mettre à disposition de la MJC Duclair, permettant d’obtenir un bâtiment adapté aux besoins de la structure. Dans cette perspective, il a été convenu entre le Maire de Duclair et le Président de la MJC Duclair de faire évoluer le lien conventionnel entre les deux partenaires à compter de la livraison du nouveau bâtiment, en 2026. C’est pourquoi il a été décidé d’établir un avenant à la dernière convention, l’étendant d’une année, avant la prochaine globalisant les prestations socio culturelles et la mise à disposition des locaux.

Article 1 Période d’effet de la convention

La prestation sera fournie entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.
A la demande d’une ou des deux parties, les termes de la convention pourront être modifiés par voie d’avenant.

Article 2 Modalités de paiement de la subvention

Conformément aux différents échanges entre Monsieur le Maire de Duclair et Monsieur Le Président de la MJC Duclair, la Ville de Duclair a réévalué son financement des prestations à hauteur de 180 115 euros pour 2025.

Activités socioculturelles

Années	2025			
- 3-6 ans	24 342 €			
- 6-11 ans	42 722 €			
- 11-16 ans	7 400 €			
- Sport-Culture	2 834 €			
- Gestion	39 817 €			
○ Coordination	35 615 €			
○ Fonctionnement	4 202 €			
<u>Total annuel</u>	<u>117 115 €</u>			



Fonction de Direction

Années	2025			
Participation au poste de Directeur de la MJC Duclair	<u>63 000€</u>			

Les versements sont planifiés comme suit :

Programmation des versements pour le péricolaire et les mercredis	2025			
Une avance de 50 % de la subvention annuelle allouée par la ville au titre de l'année civile, avant le 15 mai de l'année en cours	90 057,50 €			
Solde au titre de l'année en cours au 31 août	90 057,50 €			

Article 3 Bilan annuel

La MJC fournira à la Ville, avant le 30 juin 2026, un bilan annuel d'exécution quantitatif et qualitatif, ainsi que le bilan financier de la MJC, conforme au plan comptable général révisé et certifié par le commissaire aux comptes de la MJC.

Fait à Duclair, le :

En deux exemplaires originaux, un exemplaire pour chaque entité.

Le Président de la **MJC Duclair**
 S. DELQUE

Signature et Cachet

Le Maire de la **Ville de Duclair**
 J. DELALANDRE

Signature et Cachet